



RAPPORT ANNUEL 2015

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
LE PÔLE MEDICO SOCIAL	7
Intervention humanitaire d'urgence en rue : le samusocial	7
Accueil de jour	11
Caractéristiques du public fréquentant l'accueil de jour	12
L'offre de services de l'accueil de jour	13
L'animation de l'accueil de jour	14
Restauration solidaire	17
Hébergement d'urgence	19
Hébergement de stabilisation	21
Maisons relais	25
Lits halte soins sante et consultations medicales mutualisées	27
Les consultations medicales en accueil de jour	29
Bilan et perspectives du pôle Médico-Social	31
LE PÔLE INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE	33
L'Atelier Chantier d'Insertion « Ressourcerie »	33
L'accompagnement des personnes en Insertion par l'Activité Economique	33
Le projet Textiles, Linges et Chaussures : une nouvelle filiere en martinique	37
Le développement de l'activité de Ressourcerie	47
L'Atelier Chantier d'Insertion « Ferme Les Nuages »	51
L'accompagnement des personnes en Insertion par l'Activité Economique	51
Le support de travail : Maraichage et élevage	54
Bilan et perspectives du pôle Insertion par l'Activité Economique	57

INTRODUCTION

Depuis 2014, l'ACISE est structurée en deux grands pôles d'activité, sous l'égide du Conseil d'Administration élu et d'une Direction Générale :

Le Pôle Médico-social :

- Le SamuSocial
- L'accueil de jour
- 20 places d'hébergement d'urgence
- 34 places d'hébergement de stabilisation
- 15 places de Maisons Relais
- 6 Lits Halte Soins Santé

Le Pôle Insertion par l'Activité Economique :

- L'ACI Ferme Les Nuages et sa plateforme de formation au Gros Morne
- L'ACI Ressourcerie et l'activité de collecte et tri des Textiles, linges et chaussures
- La plateforme d'accompagnement socioprofessionnel

Pour le Pôle Médico-social, l'enjeu majeur de l'année 2015 était la négociation du nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens que l'ACISE a signé avec l'Etat en Novembre. 2015 était en effet une année de transition entre le cycle 2010-2014, et l'ouverture d'un nouveau cycle 2016-2020. Les discussions avec la Direction Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale ont permis d'affirmer l'ambition commune de l'ACISE et des services de l'Etat pour développer l'accès aux droits des sans domicile fixes, augmenter la capacité d'accueil de l'ACISE et placer notre association au centre du réseau des acteurs de la prise en charge des sans abris en Martinique. Au-delà de la signature d'un CPOM qui reconduit les moyens alloués lors des exercices antérieurs, l'Etat a matérialisé l'augmentation de son appui au Pôle Médico-Social de l'ACISE en y affectant 5 postes d'adultes relais. Ces postes ont notamment été affectés au SamuSocial qui a ainsi pu intensifier ses maraudes et étendre géographiquement son rayon d'action. L'ACISE a entériné cette nouvelle mission territoriale en se dénommant « ACISE SamuSocial Martinique ».

Pour le Pôle Insertion par l'Activité Economique, le principal challenge était la montée en charge des effectifs en insertion : la plateforme de formation du Gros Morne, le développement de la Ressourcerie et le lancement de l'activité Textiles, Linges et Chaussures ont généré l'embauche de 36 Equivalent Temps Plein en insertion et de quatre encadrants supplémentaires. En outre, la montée en puissance de la Ressourcerie s'est accompagnée d'efforts pour mettre en place la tracabilité des volumes et des chiffres d'affaires détaillés. Ces efforts ont permis l'obtention de l'agrément du Réseau des Ressourcerie en Juin 2015.

La Direction Générale de l'ACISE a eu à gérer les enjeux inhérents à la croissance de l'association : Au 31 Décembre 2015, l'ACISE employait 45 Equivalent Temps Plein de plus qu'au début de l'année ! La mise en place d'un Comité d'Entreprise est donc devenue évidente, et des négociations ont été menées afin que l'élection d'une Représentation Unique du Personnel ait lieu en début d'année 2016. L'année 2015 a par ailleurs été consacrée à la préparation de l'intégration de la comptabilité et de la paye, jusqu'alors sous traitées. Cette démarche, si elle permet de significatives économies, a été l'occasion pour l'association de faire un grand nettoyage de ses comptes. Cette mise à plat a révélé un déficit imputable aux exercices antérieurs, lequel vient amplifier un déficit conjoncturel inhérent au développement rapide de l'association. 2015, enfin, a vu l'ACISE s'installer durablement dans l'esprit du grand public par une intense communication.



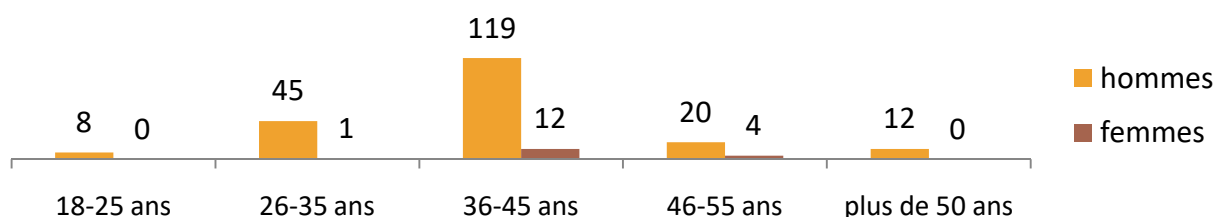
La maraude vise 4 objectifs :

- La rencontre : entrer en contact, « aller vers ».
- Le diagnostic : évaluer la condition de la personne au plan médico-psycho-social
- Dispenser, si nécessaire, des soins primaires.
- Accompagner et orienter : Si nécessaire et si la personne le souhaite, l'orienter vers notre centre d'hébergement d'urgence ou un autre organisme adapté à la problématique rencontrée (hôpital, maison d'accueil, centre d'hébergement pour mineurs, etc...). L'objectif de la maraude est avant tout de tenter de réduire au mieux les souffrances de la personne, la soutenir et l'aider par la stimulation à utiliser ses ressources personnelles, l'accompagner si souhaité.

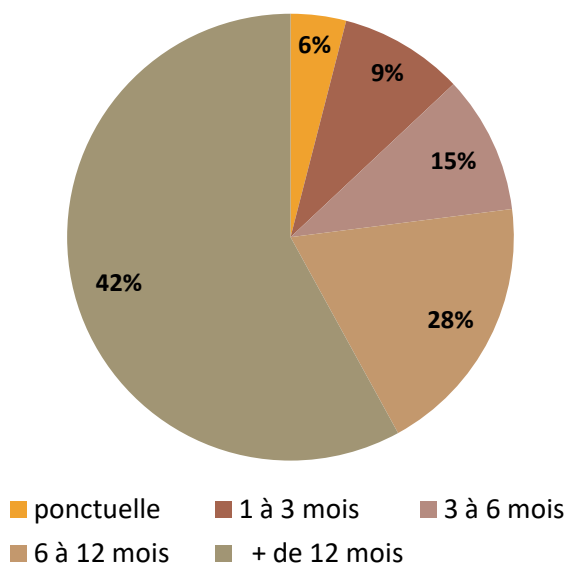
En 2015, lors des maraudes diurnes et nocturnes sur le territoire de la CACEM, l'équipe a eu aussi à intervenir sur **35** signalements provenant de particuliers, **22** signalements provenant de partenaires (Mission Prévention Solidarité Citoyenneté et de la Politique de la Ville de Fort de France, CCAS, préfecture), 10 transports réalisés pour le 115.

221 personnes différentes ont été rencontrées par nos équipes mobiles, dont 19 identifiées pour la première fois par nos services. Au total, 204 hommes et 17 femmes ont été suivis en rue en 2015.

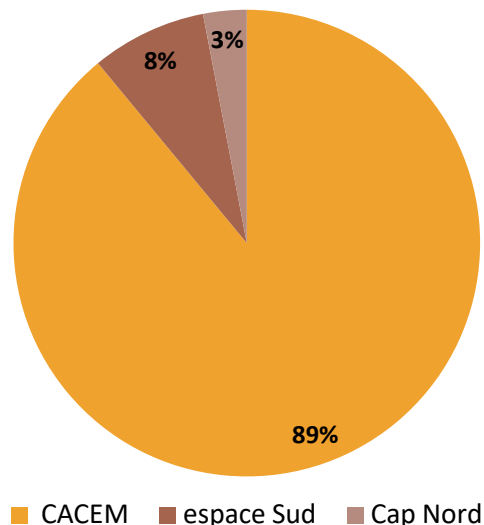
**Répartition par classes d'âges et genre de la population rencontrée en rue
ACISE SamuSocial 2015**



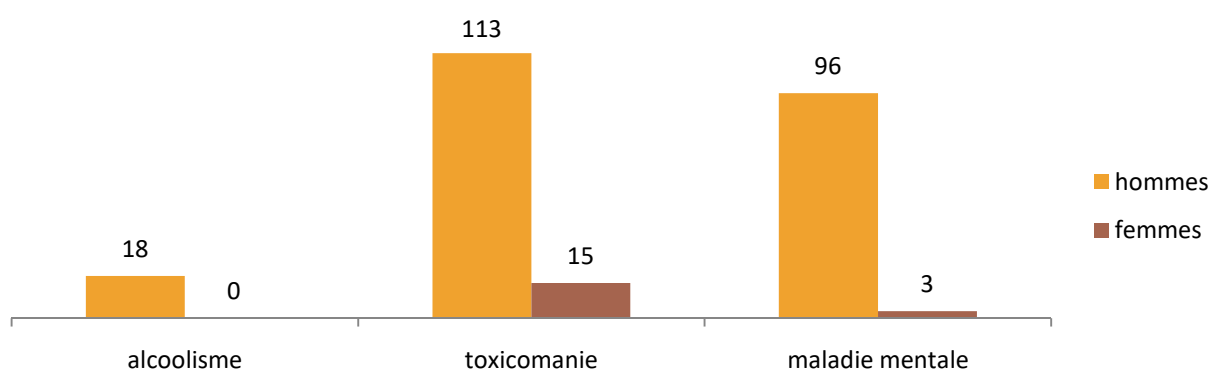
Durée de présence en rue des personnes suivies par le SamuSocial (ACISE 2015)



Répartition territoriale des interventions du SamuSocial (ACISE 2015)



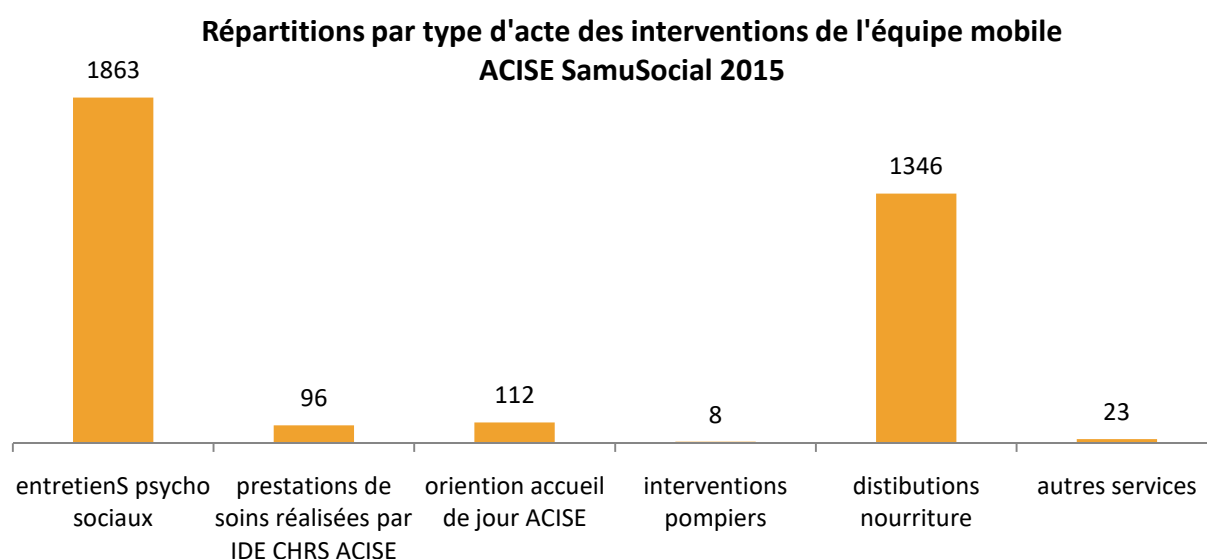
Une grande partie des personnes vivant dans la rue présente des troubles du comportement et / ou est toxicomane.



La fin de l'année 2015 (novembre 2015) a vu le renforcement du fonctionnement du Samu social avec l'arrivée de quatre agents de médiation et du soutien d'un éducateur spécialisé, d'une assistante de service social et d'une infirmière sur les maraudeurs.

Cette nouvelle organisation a permis premièrement d'augmenter le temps d'intervention en rue : nous passons de 3 jours à 5 jours de maraude. Dans un deuxième temps d'optimiser la prise en charge des personnes et notamment des plus marginalisées. Aujourd'hui, nous pouvons constater que toutes les actions menées lors des maraudeurs diurnes en faveur de ces personnes se trouvent concrétisées dès le lendemain matin par un accompagnement individualisé. Cela se traduit par un soutien à l'hygiène pour valoriser l'estime de soi et/ou par l'orientation vers les équipes sanitaires du CHRS. L'équipe se donne comme objectif de poursuivre la création de lien jusqu'au passage du relais vers les partenaires internes ou externes. Les maraudeurs du matin ont pour avantage de permettre à l'équipe du Samu Social

d'élargir le champ de son action en intervenant sur l'ensemble du département. Elle permet de répondre à des situations de personnes très isolées et ancrées dans la précarité du fait de l'éloignement de tous les dispositifs.



Les « autres services » dans le graphique ci-dessus correspondent aux transferts vers le service des urgences, des consultations en addictologie, des références à d'autres services médicaux ou des partenaires du champ associatif.

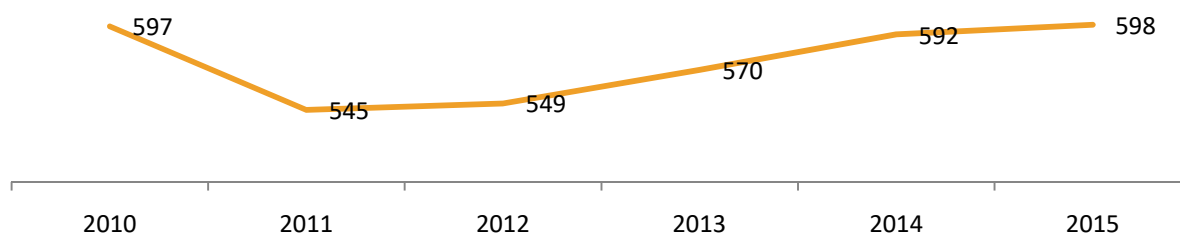
L'évaluation de cette maraude, aujourd'hui, semble particulièrement positive tant par les résultats obtenus auprès des personnes en situation de grande précarité (démarches administratives, accès aux soins) que par le renforcement et l'élargissement du travail partenarial.

ACCUEIL DE JOUR

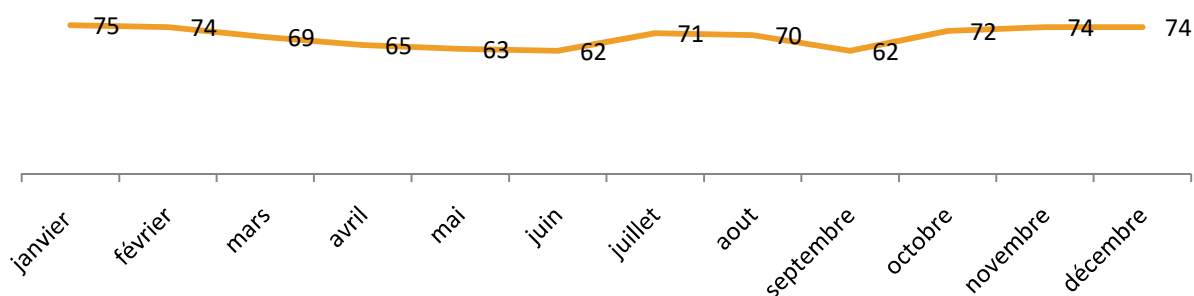
La mission de l'accueil de jour est d'assurer un accueil individualisé, non ségrégatif et respectant l'anonymat, à toute personne qui en manifeste le besoin. Les activités consistent à recevoir et accueillir ce public, l'orienter en fonction des besoins de chacun (douches, petits-déjeuners), lui donner accès à un accompagnement social, éducatif et sanitaire.

Les personnes exclues, outre les problèmes économiques, sociaux, familiaux ou de santé à l'origine de leur situation de marginalité sociale, éprouvent de grandes souffrances psychologiques au quotidien. L'accueil de jour a vocation à leur offrir un espace commun de pause, de partage, de réflexion et de socialisation.

Evolution sur 5 ans du nombre d'individus uniques accueillis par an en accueil de jour (ACISE SamuSocial 2015)



Evolution mensuelle du nombre de personnes qui fréquentent l'accueil de jour (ACISE SamuSocial 2015)



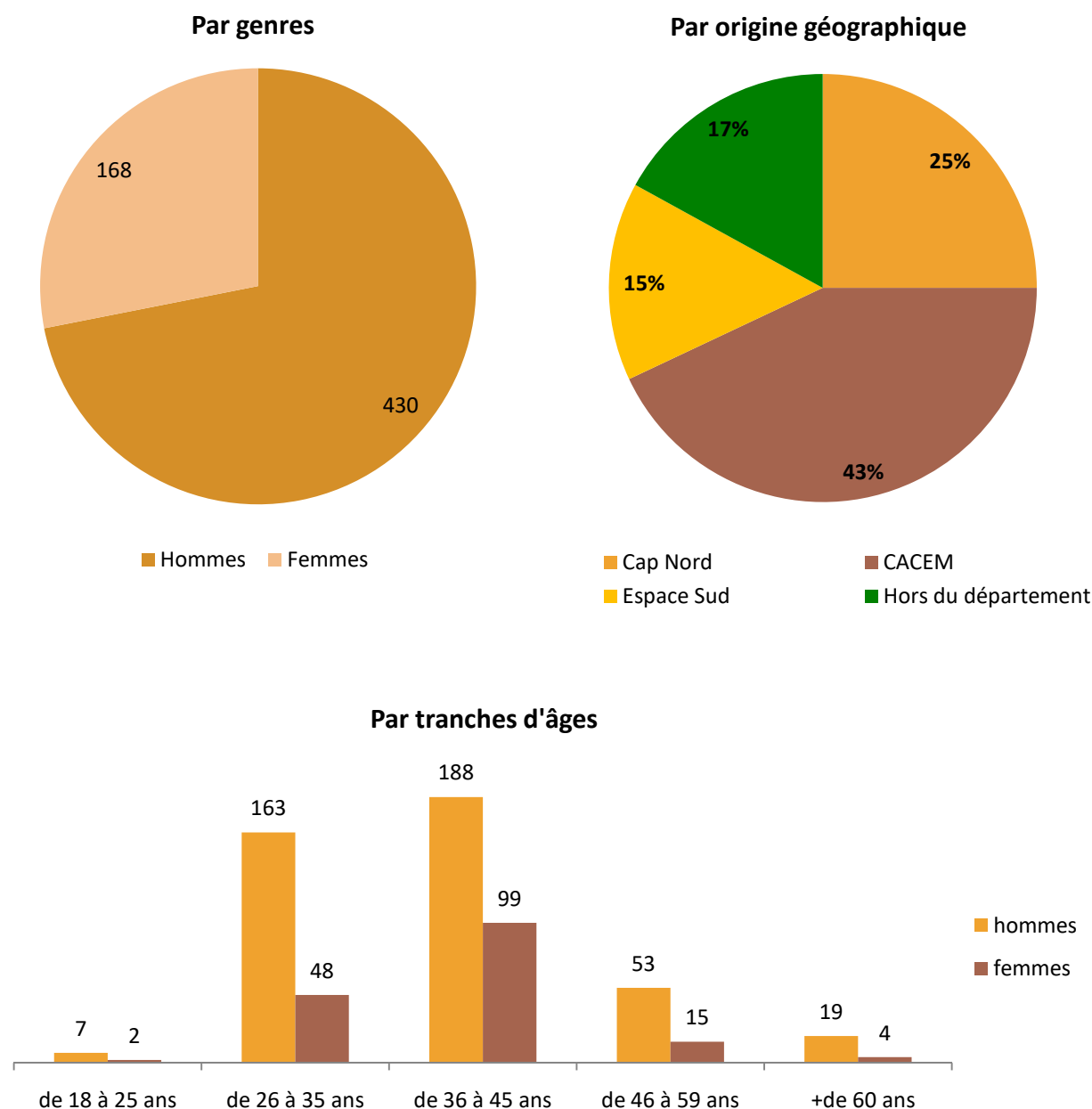
Nous avons deux niveaux de fréquentation dans l'année :

- Premier pic de fréquentation pendant la période hivernale en France, nous constatons une augmentation de personnes venant de France métropolitaine, déjà connu des centres d'accueil et d'hébergement qui recherchent le « soleil »
- Durant les mois de juillet et août, nous avons cette année encore identifié un public, moins nombreux mais avec des problématiques différentes du public habituel fréquentant la structure.

En effet, ce public nouveau n'est pas nécessairement sujet au sans-abrisme mais souffre de difficultés économiques, d'isolement et de rupture du lien social. Il est à la recherche de solidarité active, de réconfort et surtout d'un accompagnement social, voire psychologique.

Nous constatons également une corrélation entre le versement des différentes prestations (RAS, AAH) le 6 de chaque mois et la fréquentation du site par les bénéficiaires. Faible taux de fréquentation

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC FREQUENTANT L'ACCUEIL DE JOUR



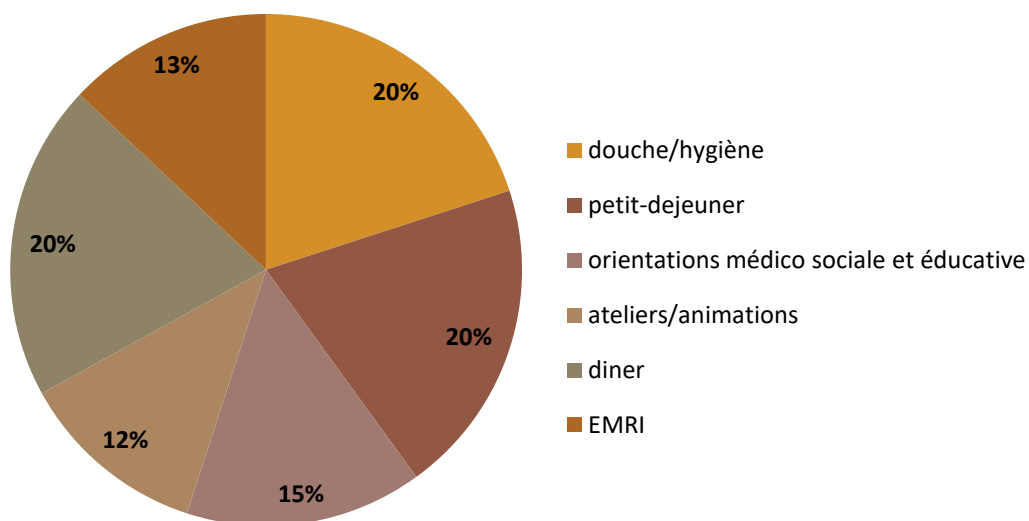
En synthèse, le public accueilli se caractérise par des diversités de parcours, des écarts de génération importants, des différences culturelles, des temps de séjour variables selon leur projet et leurs difficultés. Notre lieu d'accueil de jour constitue une occasion privilégiée pour ces personnes de retrouver un espace de vie sociale protégée de la dureté de la rue. Depuis bientôt 5 ans nous constatons le vieillissement de la population qui fréquente l'accueil de jour. En effet, le mode de vie marginal ainsi que les pathologies parfois associées rendent difficile l'accès à des structures d'hébergement de type EHPAD. Nos tentons au mieux de

palier cette carence d'offre avec les Maisons Relais (voir infra). Nous constatons en outre la précarisation croissante des personnes âgées, matérialisé par l'accroissement inquiétant du nombre de personnes identifiées (personnes du 3^{ème} ou 4^{ème} âge, personnes souffrant de troubles du comportement) comme particulièrement vulnérables et pour lesquelles trop peu de perspectives d'orientations de sortie de rue existent.

L'OFFRE DE SERVICES DE L'ACCUEIL DE JOUR

L'accompagnement au quotidien des personnes accueillies intègre un projet global de services et d'accompagnement, avec l'équipe socio-médicale (social, santé, accès aux droits, accès à la citoyenneté, insertion professionnelle). La spécificité du CHRS multiservices, ouvert 24h sur 24 offre aux usagers la possibilité de prendre une douche en fin de journée. Les usagers aspirent à être pris en compte et écoutés par les professionnels présents. Pour cela nous avons fait en sorte que ce lieu d'accueil soit sécurisant, socialisant, respectant la dignité humaine. Cela exige de grande capacité d'attention, d'écoute et de gestion des relations pour les agents et travailleurs sociaux. L'objectif est de provoquer l'envie de s'inscrire dans une démarche de réinsertion sociale. Nous faisons toutefois remarquer que ce public peut s'avérer très violent vis-à-vis des salariés et surtout intolérant vis-à-vis de leurs pairs.

Répartition de l'offre de services en accueil de jour (ACISE SamuSocial 2015)



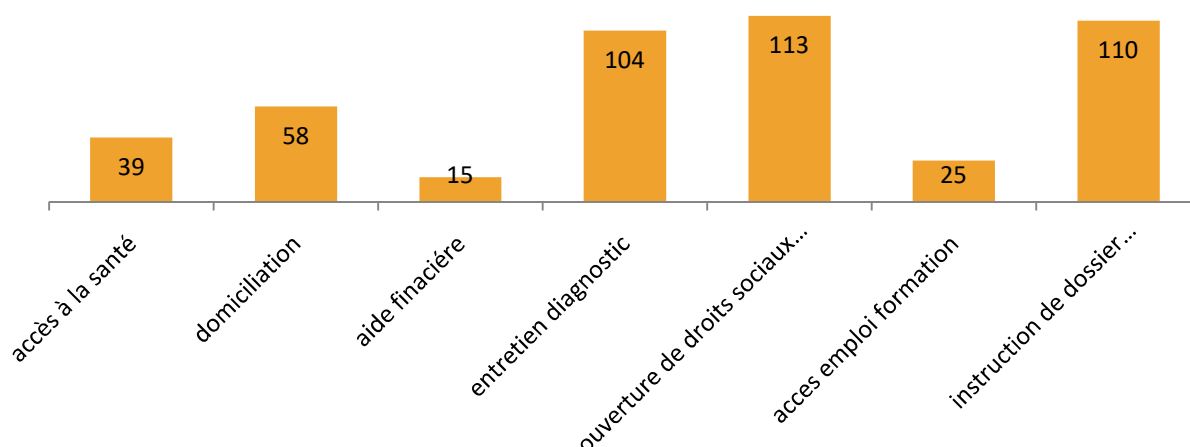
Nous avons pu constater une très forte augmentation du nombre des prestations d'hygiène. Ceci s'explique entre autre par le travail d'orientation de l'équipe du Samu Social et un important travail éducatif effectué par l'équipe en direction des usagers afin que ces derniers se préoccupent de manière naturelle de leur hygiène corporelle.

Les prestations réalisées par l'équipe de l'Equipe Mobile de Rue et d'Intervention psychiatrique ont permis à **33 patients** de bénéficier d'un suivi continu et de **344 entretiens et consultations médico-éducatives**. Nous constatons l'augmentation constante du nombre de personne souffrant de pathologies psychiatriques (**75 %** du public accueilli présentent des troubles du comportement). Les situations rencontrées sont d'autant plus complexes

compte tenu des comorbidités et addictions. Nous tachons d'apporter des réponses adaptées en orientant systématiquement nos résidents vers la permanence psychiatrique de l'EMRI, mais l'adhésion au traitement reste une problématique majeure.

Les usagers aspirent à être pris en compte et écoutés par les professionnels présents. Pour cela nous avons fait en sorte que ce lieu d'accueil soit sécurisant, socialisant, respectant la dignité humaine. Cela exige de grande capacité d'attention, d'écoute et de gestion des relations pour les agents et travailleurs sociaux. L'objectif est de provoquer l'envie de s'inscrire dans une démarche d'accompagnement et de de réinsertion sociale.

Les prestations d'accès aux droits réalisés en accueil de jour (ACISE SamuSocial 2015)



L'ANIMATION DE L'ACCUEIL DE JOUR

Notre structure a fait le choix de soutenir la prise en charge individualisé par la mise en place d'un projet pédagogique d'animation.

Ces activités sont des outils qui permettent aux professionnels de mieux analyser les difficultés et les évolutions de chacun. Elles visent aussi à aider les usagers à améliorer un ou plusieurs aspects de leur vie et permettront de déceler d'autres besoins ou difficultés. L'évaluation qualitative de ces actions permet aux travailleurs sociaux de mieux réajuster leur projet individuel.

Ces ateliers ont pour objectifs :

- combattre la solitude en partageant des moments collectifs
- acquérir des savoir-faire.
- Travailler l'estime de soi
- favoriser leur socialisation

En 2015, à plusieurs reprises, nous avons organisés des ateliers : bien-être (coiffure, esthétique..), sportifs (kayak, foot, ...), culturels (belé, danmyé...) et prévention (addiction, MST ...). Tout au long de cette année nous avons constaté que les activités ont eu un impact positif sur certains résidents qui semblent plus calme, plus respectueux des règles et dans la projection quant à leur projet de vie.



Les ateliers manuels



Sortie Kayak



Les jeux de société



Un espace d'accueil et de convivialité est prévu pour la restauration des personnes accueillies. C'est aussi un espace de rencontre et de création de lien avec les agents de médiation, la maitresse de maison et les travailleurs sociaux. Deux services sont effectués :

- Distribution de petits déjeuners préparés par la maitresse de maison
- Distribution d'un diner, donné gracieusement par « Servicechef »

En outre, nous comptabilisons dans cette rubrique, les repas délivrés par les équipes du SamuSocial et les colis alimentaires distribués aux grands précaires qui nous sollicitent.

DISPOSITIFS	2014	2015	Différence
REPAS DU SOIR	18 536	19 976	+ 1440
OFFRES ALIMENTAIRES DU SAMUSOCIAL	1 128	1 346	+ 218
PETITS DEJEUNERS SERVIS	43 972	45 369	+ 1397
COLIS ALIMENTAIRES DISTRIBUES	169	225	+ 56

Partenaires :

- 4 798.03 kg de denrées données par la Banque Alimentaire de la Martinique
- Dons privés

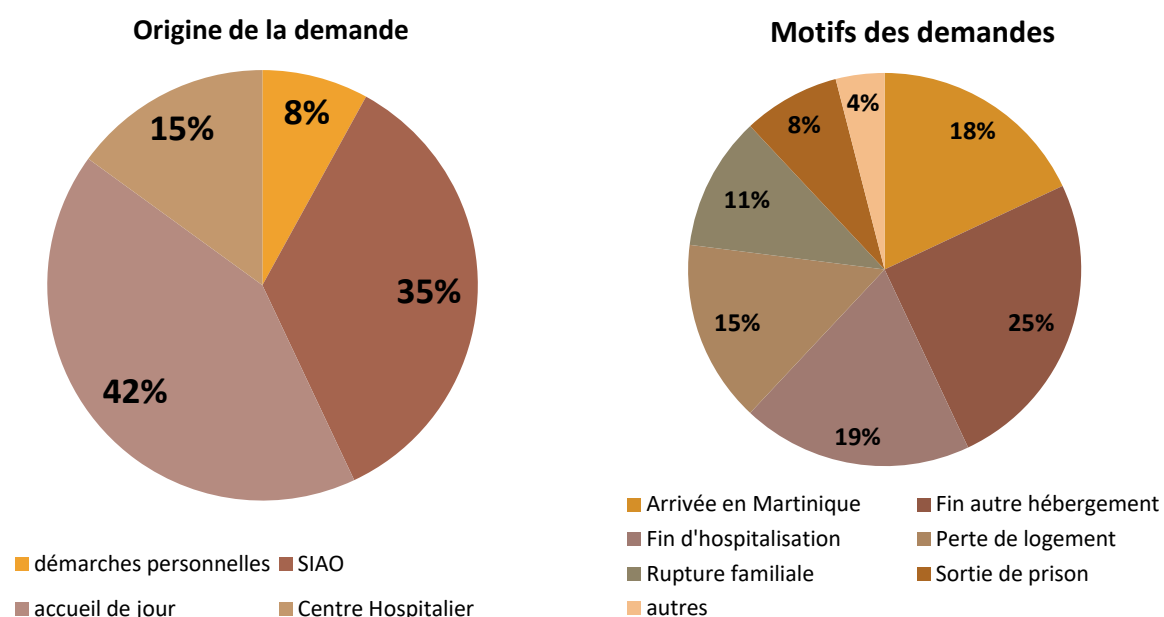
HEBERGEMENT D'URGENCE

Notre hébergement d'urgence est un sas d'attente et d'orientation face à une situation d'isolement ou de rupture ou un lieu de pause dans la vie à la rue. Il s'agit d'offrir protection, gîte, couvert, hygiène, écoute et un premier diagnostic sanitaire et social, avec si possible orientation de la personne. Notre capacité structurelle est de 20 places. Cependant, la réalité des besoins et des situations d'urgence contraint souvent les agents de nuit à ouvrir un sas d'accueil supplémentaire de 5 à 8 places en fonction des conditions météorologiques ou du profil de la personnes faisant la demande (fragilité, vulnérabilité, sexe...). En 2015, 196 personnes ont bénéficié de l'hébergement de nuit.

Parmi ces **196** personnes, on identifie des profils très vulnérables :

- 28 femmes en grande précarité, parfois toxicomanes ou jeunes filles en rupture qui sont exposées au risque d'agressions
- des hommes malades ou âgés, présentant des problèmes psychiatriques parfois lourds (sénilité) qui se trouvent en situation de danger immédiat
- des travailleurs pauvres et des voyageurs itinérants connus des dispositifs

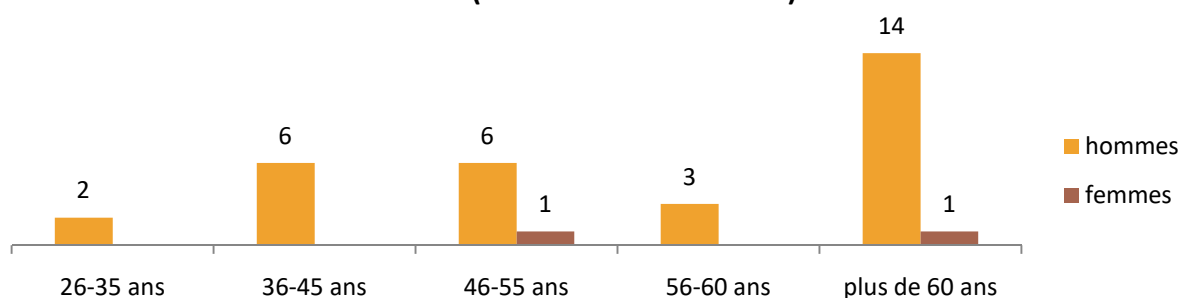
L'occupation des places durant plusieurs mois par les mêmes résidents, faute de solutions d'orientation adaptées à leurs problématiques, limite les possibilités d'accueil pour d'autres situations d'urgence pour lesquelles un accompagnement appuyé permettrait pourtant une sortie rapide de la rue. Ne pas disposer de suffisamment de places en urgence, c'est augmenter encore le nombre de personnes chronicisées dans l'errance. Notre réalité de travail au quotidien nous amène à faire le constat que le nombre de place d'urgence est insuffisant. En outre, devoir refuser crée une tension entre les personnes en errance et le dispositif, ce qui peut conduire à la méfiance, au refus de dialogue, ainsi que de la critique du fonctionnement du service jusqu'à son rejet. Pourtant, ce dispositif a permis aux personnes en situation de précarité de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement dans un environnement neutre, conservant ainsi les liens sociaux et évitant toute stigmatisation.



HEBERGEMENT DE STABILISATION

Il s'agit ici de prendre en considération les besoins spécifiques de publics en très grande difficulté sociale, pour enclencher une démarche d'insertion qui pourra, le cas échéant, conduire à un retour à une vie autonome. Le processus d'engagement dans l'hébergement de stabilisation est sélectif et contractuel, il fait l'objet d'une évaluation régulière. L'ACISE SamuSocial dispose de 34 places de stabilisation ouvertes toute l'année. En 2015, 33 personnes nouvelles sont entrées dans le processus.

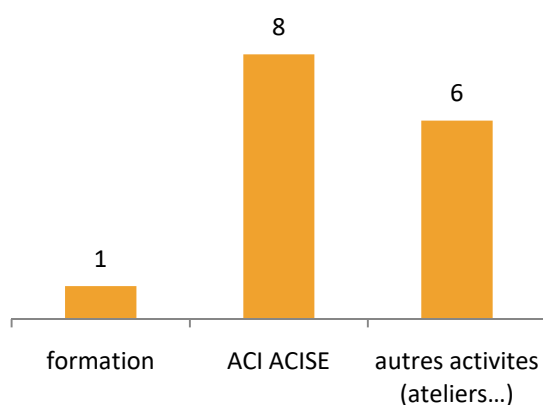
Répartition par tranches d'âges et genre des usagers du dispositif de stabilisation (ACISE SamuSocial 2015)



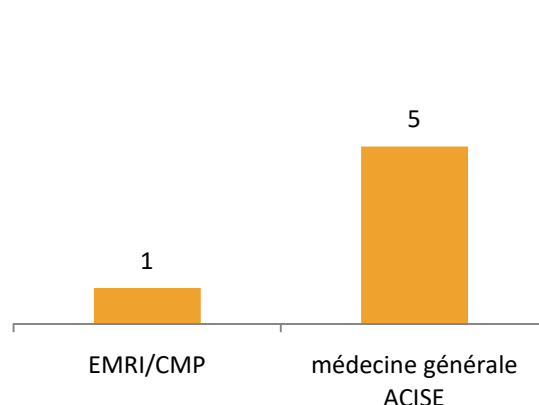
L'accompagnement à la resocialisation vise à restaurer les potentialités de l'utilisateur. Il prend en compte la dimension des acquisitions générales, ainsi que les interactions entre l'utilisateur et son entourage. Cette démarche vise également à lui aménager des conditions favorables à la réalisation de son projet personnel, au travers d'un dossier individuel, de rendez-vous réguliers et de séances appropriées. Il s'agit de permettre aux personnes en difficultés de sortir de l'urgence et de réfléchir aux moyens dont elles disposent, pour retrouver, plus ou moins rapidement le chemin de l'emploi, du logement et/ou de la vie sociale.

Les travailleurs sociaux s'assurent de la traçabilité des informations administratives concernant l'utilisateur, des démarches entreprises, du diagnostic et de l'évaluation pluridisciplinaires de l'utilisateur. Ils l'aident à constituer et gérer ses ressources.

Personnes en stabilisation ayant bénéficié d'un accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle (ACISE SamuSocial 2015)



Personnes en stabilisation ayant bénéficié d'un accompagnement sanitaire (ACISE SamuSocial 2015)



Le graphique ci dessus montre un accompagnement vers la réinsertion professionnelle effectuée par l'équipe du CHRS. En effet, huit personnes ont été orientées vers les Ateliers Chantiers d'Insertion de l'ACISE en 2015.

Les projets d'accompagnement mis en place avec les résidents leur ont permis d'entamer ou de reprendre un accompagnement social ou médical avec les différents partenaires (EMPR CMP, pole emploi,...). Les projets des personnes sont liés généralement soit à la santé (mentale, physique, addiction), soit à des démarches administratives permettant de revenir dans le droit commun et de jouir pleinement de la citoyenneté.

L'éducateur spécialisé et les assistants de service social ont en charge le suivi individualisé. Chaque personne hébergée se voit attribuer un référent qui a pour fonction de l'accompagner tout au long de sa prise en charge. Force est de constater qu'en fonction des situations, de leur complexité, des problématiques repérées par l'équipe, il est parfois nécessaire et intéressant d'intervenir en binôme.

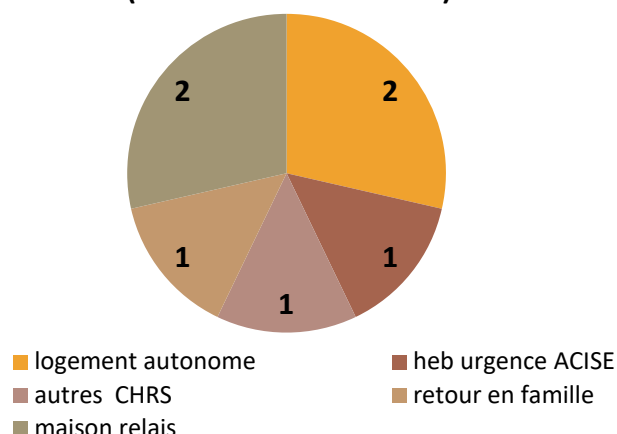
Les travailleurs sociaux ont pour mission d'assurer une présence constante et permanente dans la gestion et l'animation de la structure, coordonner et suivre les admissions, assurer un suivi socio-éducatif en proposant aux résidents des entretiens réguliers, rédiger des rapports de situation et dossiers nécessaires au rétablissement des droits sociaux et à l'accès à un logement ou hébergement et l'insertion socio-professionnelle. Ce travail est effectué en lien avec l'ensemble des partenaires afin d'assurer un soutien concret et efficace susceptible d'apporter une aide dans les démarches et projet d'insertion.

Au regard des problématiques exposées par la personne ainsi que des observations de l'équipe, des objectifs d'accompagnement sont donnés. Le projet individualisé d'accompagnement qui en découle doit permettre selon le rythme de chacun et en fonction des délais nécessaires à l'acquisition de certains droits, la mise en œuvre du projet personnalisé qui peut prendre différentes formes en fonction des problématiques présentes.

Interventions menées au cours de l'année 2015 :

- **1345** Entretiens diagnostics psycho-social et éducatif
- **168** Médiations administratives nécessitant un déplacement vers des services (CAF, société HLM, CCAS, associations caritatives, hôpitaux, sécurité sociale)
- **302** Accompagnements physiques (pour des personnes très désocialisées, en perte d'autonomie, étrangers ne maîtrisant pas la langue)
- **18** Médiations familiales (jeunes adultes en rupture familiale)
- Ateliers divers (prévention, sport, remédiation cognitive...)
- **72** Rencontres avec les partenaires dans le champ de l'insertion par le logement ou l'hébergement, activité économique, le soin.

**Décomposition des solutions de sorties de
dispositif d'hébergement de stabilisation
(ACISE SamuSocial 2015)**



Durée du séjour en stabilisation	Nombre de personnes
Moins d'un mois	0
De 1 à 3 mois	2
De 3 à 6 mois	5
De 6 à 9 mois	5
De 9 à 12 mois	11
Plus de 12 mois	10
Total	33

7 personnes sont sorties du dispositif, la plupart vers du logement autonome ou Maison Relais. Un retour en famille a eu lieu grâce au succès du travail de médiation familiale.

On constate une augmentation de la durée de séjour depuis quelques années en raison du peu de solutions à la sortie. Le travail effectué ne se résume pas à répondre à un simple besoin d'hébergement et au recouvrement des droits communs, mais il y a un travail important d'accompagnement et d'insertion sociale et professionnelle. Le travail avec le SIAO Insertion nous permet maintenant de mieux orienter vers d'autres dispositifs d'hébergement ou de logement.

MAISONS RELAIS

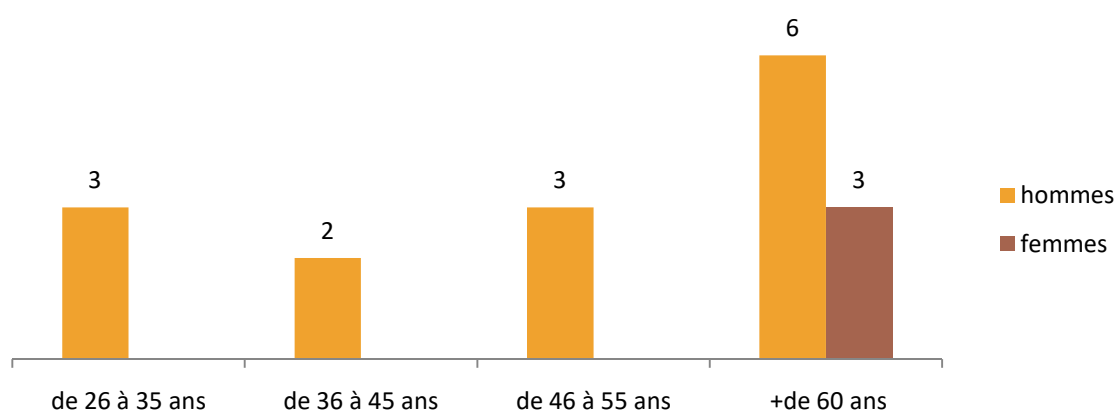
Nos 15 places maison Relais sont installées sur le secteur du centre ville de Fort de France.

- 08 studios aménagés dans un immeuble 15 rue Yves GOUSSARD
- 07 appartements aménagés dans un immeuble 9 rue Lieutenant LACOSTE

En 2015, 17 personnes ont été hébergées dans nos Maisons Relais. Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation centralisent les demandes, qui sont venues en 2015 de

- 1 organisme de tutelle
- 1 partenaire externe (Main tendue)
- 3 ACISE Accueil de jour (personnes en logement précaire)
- 6 ACISE Stabilisation
- 1 ACISE Insertion par l'Activité Economique

Répartition par tranches d'âges et genres des usagers



L'absence de limitation de durée du logement dans la maison relais contribue à la stabilité des résidents. Certains qui ne souhaitent pas sortir de ce lieu protecteur où ils retrouvent des attaches, des repères, l'expriment : « je me sens bien là ». D'autres, forts de cette expérience, désirent « vivre ailleurs », avoir leur logement pourquoi pas dans leur commune d'origine. De ce fait, nous avons eu 8 sorties de dispositifs en 2015 :

- 4 retours en famille
- 2 vers le logement autonome
- 2 en hospitalisation

Nous constatons aujourd'hui que les relations entre résidents au sein des Maisons Relais ont évolué vers des relations de voisinage, avec ses avantages, (création de lien de solidarité entre résidents), et ses inconvénients (conflits de voisinage, ...). Chacun a su créer son organisation personnelle, pour certains, une sorte de routine s'est installée avec « un va et vient » au supermarché de proximité. Par contre, pour d'autres résidents, nous constatons, qu'une fois l'étape d'installation et d'appropriation des lieux effectuées, il est souvent difficile pour eux d'aller vers l'extérieur pour rencontrer les professionnels du CHRS pour résoudre les difficultés qu'ils rencontrent, que ce soit au niveau médical, social... C'est pour cela, qu'un agent de médiation référent sur ce dispositif passe régulièrement afin de faire lien et de signaler à la cheffe de service ou aux travailleurs sociaux tout dysfonctionnement.

Il a été élaboré avec chacun d'eux un projet d'accompagnement individualisé. Afin que cet outil soit parlant pour les résidents, l'équipe a co-construit ce projet avec eux. Ainsi, un groupe de travail a été créé dans lequel les résidents sont partie prenante à l'élaboration du projet.

Conscient de notre mission concernant l'autonomie de la personne, nous avons réfléchi sur des actions d'ouverture vers l'extérieur afin de favoriser leur autonomie et lutter contre cette sorte d'enclavement qui s'est installé. Ainsi, la mise en place d'actions collectives fait partie intégrante de l'action engagée pour les résidents de la Maison Relais. Les problématiques cumulées des personnes accueillies font que le travail d'accompagnement individuel ne suffit pas à la réussite d'une insertion durable. La dynamisation, la mobilisation et le désir d'agir doivent également passer par des propositions d'actions collectives.

Ces actions collectives ont aussi pour but d'amener les personnes accueillies à modifier le regard qu'elles portent autant sur elles-mêmes que sur leur environnement. Il s'agit de développer chez elles la capacité d'émerveillement, de curiosité et d'ouverture, ainsi que la confiance en soi. Ainsi, une réflexion est née sur une mutualisation interservices (CHRS/MAISON RELAIS) dans le but de renforcer le dynamisme, la diversité et l'esprit d'initiative dans l'intérêt des résidents. Cette mutualisation permet d'agir efficacement dans l'intérêt des résidents et avec eux, ou chacun a pu s'exprimer, développer leur créativité, leurs savoirs faire et leurs compétences. La mutualisation développe les réponses innovantes. Elle est force de proposition. Elle favorise l'ouverture de l'association vers l'extérieur et s'enrichit des ressources des partenaires.

Quelques exemples de temps forts mutualisés :

- Les animations d'été : tour de yoles, tournois de domino....
- Fêtes de fin d'année
- Activités culturelles : soirée conte, animation bélé...
- Sorties





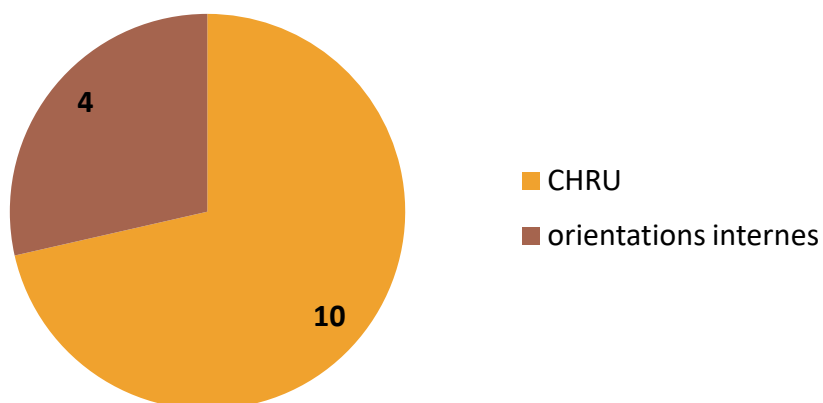
Il s'agit de permettre l'accès aux soins médicaux aux personnes sans abri malades, dont l'état de santé ne justifie pas ou plus une hospitalisation, en évitant ainsi l'aggravation des pathologies et les situations d'exclusion du système de soins. Les prestations offertes sont :

- Consultations médicales
- Soins infirmiers apportés par des professionnels de santé.
- Hébergement complet offrant un abri, une sécurité et les conditions pratiques pour mener à bien un projet médical
- Favoriser un projet de réinsertion sociale

Nous avons eu 20 demandes d'admission en 2015 :

- 14 personnes ont été admises.
- 6 demandes ont été refusées, soit par manque de places disponible, soit parce que les pathologies ne correspondaient pas à la capacité de prise en charge du dispositif Lits Halte Soins Santé (soins palliatifs notamment).

**Origines des 14 admissions en Lits Halte Soins Santé
(ACISE SamuSocial 2015)**

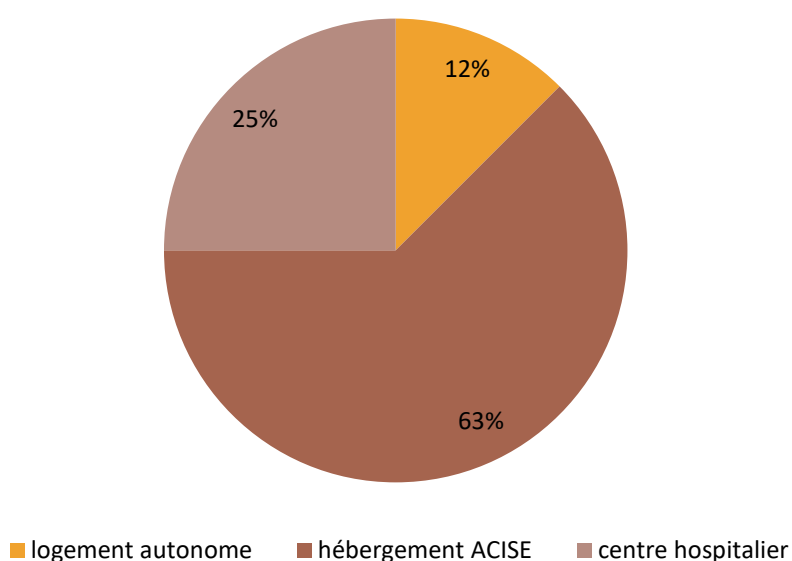


La file active a été constituée de 14 patients. Le dispositif reste saturé quasiment en permanence. La durée moyenne de séjour des LHSS (tous patients confondus) est de 9 mois.

Durée du séjour	Nombre de personnes
Moins d'un mois	0
De 1 à 3 mois	3
De 3 à 6 mois	5
De 6 à 9 mois	0
De 9 à 12 mois	2
Plus de 12 mois	4
Total	14

L'augmentation du temps de séjour s'explique par une augmentation du nombre des patients accueillis avec des pathologies chroniques ou poly-pathologies, nécessitant une prise en charge sanitaire plus longue. Pour un grand nombre d'entre eux, la sortie ne peut s'envisager qu'à condition de bénéficier d'une autre solution d'hébergement et ou de logement. Dès l'entrée du patient dans le dispositif nous travaillons avec lui et le SIAO sur les solutions de sorties en fonction de son projet médico-social et des possibilités d'orientations.

Typologie des 8 sorties de dispositif Lits Halte Soins Santé (ACISE SamuSocial 2015)

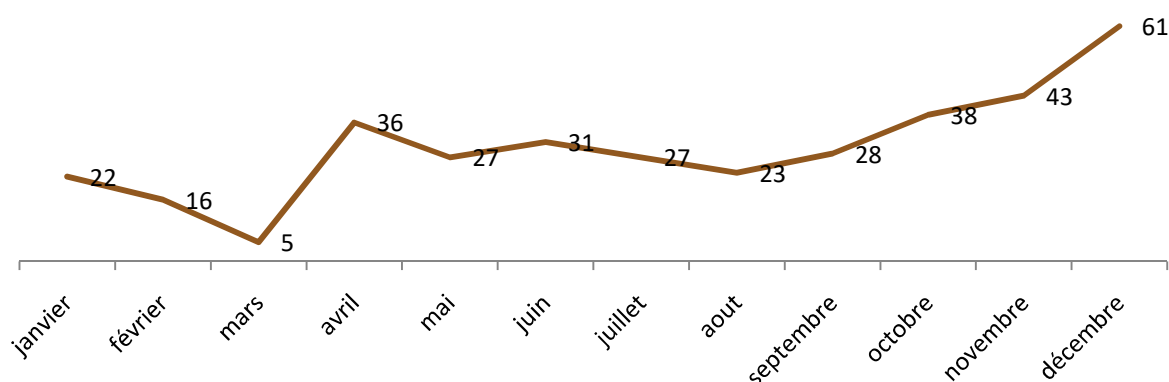


Nous tenons à mentionner la très bonne collaboration que nous entretenons avec les hôpitaux périphériques, notamment l'Hôpital des Trois îlets, le service dermatologie du CHRU et l'Hôpital Clarac. Le service des Lits Halte Soins Santé ne saurait fonctionner sans notre réseau paramédical : pharmacie, laboratoire, podologue. Qu'ils soient ici remerciés de leur coopération.

LES CONSULTATIONS MEDICALES EN ACCUEIL DE JOUR

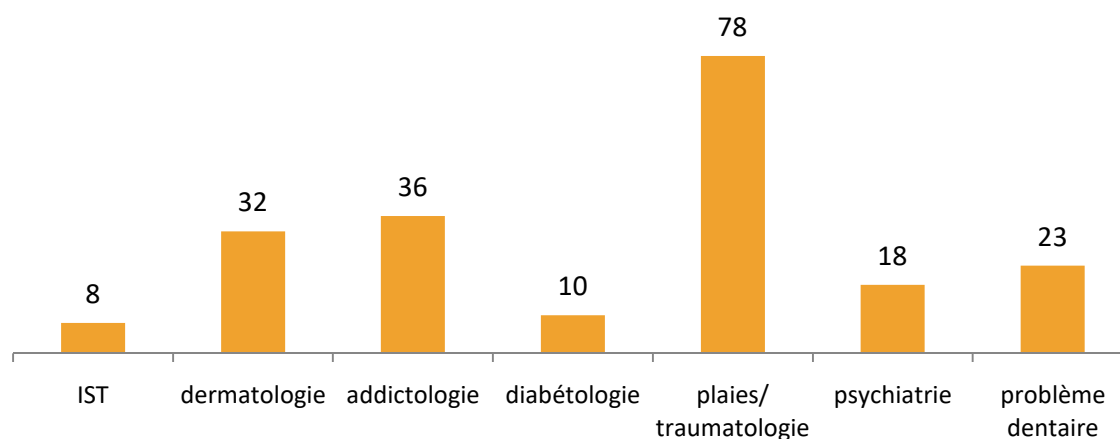
La présence d'une équipe de professionnels de santé dans le cadre du Service des Lits Halte Soins Santé permet d'offrir, par la mutualisation des moyens, un service de consultations généralistes aux sans abris et sans domicile fixes qui fréquentent l'accueil de jour.

Evolution mensuelle du nombre de consultations médicales externes (ACISE SamuSocial 2015)



Il s'agit, pour nous de promouvoir une médecine d'écoute, de diagnostic et d'orientation. L'activité paramédicale en dehors des LHSS a augmenté car les patients (préparation de plus de 10 piluliers par jours) sollicitent de plus en plus notre service. Les personnes en situation d'exclusion ont une santé très précaire, elles souffrent des pathologies typiques de la rue (plaies, dermatoses, diabète, hypertension...). Elles sont très souvent dépendantes de substances diverses, (alcool, crack, cannabis) et parfois, à cela se rajoutent les troubles psychiatriques.

Typologie des soins prodigués en consultations généralistes (ACISE SamuSocial 2015)



Plus de 50% des soins prodigués sont liés à des plaies ou à des traumatismes. En effet ces personnes sont soumises à une grande violence, à la fois entre elles, mais aussi de la part de l'entourage (dealer...) et elles sont également souvent victimes d'accidents (certaines orientations faites par l'équipe du Samu Social). Les dermatoses sont le signe d'un manque d'hygiène général. Par ailleurs, ces patients souffrent davantage de plaies cutanées telles

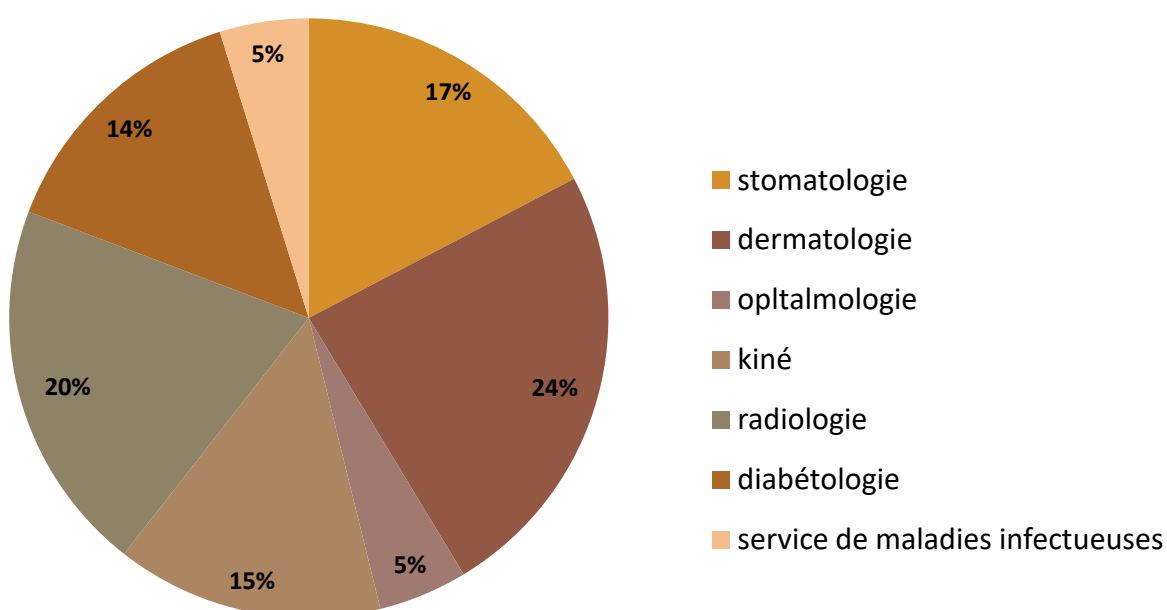
que les abcès du cuir chevelu dues à des lésions parasitaires non traitées, les lésions des pieds ou les problèmes dermatologiques.

C'est pourquoi la préoccupation de la situation sanitaire des personnes accueillies est présente au cœur de l'activité de l'accueil de jour. Un début de réponse sanitaire est apporté par la présence quotidienne de l'infirmière et du médecin (affectés au LHSS) au sein même de la structure, mais elle repose sur l'engagement personnel et militant de ces salariés.

Cette prise en charge est d'abord relationnelle. Face à une population exclue du monde de la santé ou qui estime l'être. Il s'agit d'abord de recréer un contact, y compris physique, avec la personne dont la situation est prise en compte dans sa globalité.

Afin de confirmer le diagnostic posé par le médecin (des LHSS) ou pour améliorer leur prise en charge certains patients sont orientés vers des spécialistes en privé ou CHRU. Le médecin accompagne son orientation par un courrier, ceci afin de rassurer le patient, mais aussi afin de garder le contact avec les patients en cas d'hospitalisation. Notre structure tente de servir d'interface avec l'ensemble des institutions de santé et les médecins spécialistes.

**Ventilation des références vers des consultations spécialisées
(ACISE SamuSocial 2015)**



Nos missions sont historiquement ancrées sur le territoire de Fort de France et par extension la CACEM. Nos services sont connus et sollicités par tous les partenaires chargés de suivre les populations en situation de précarité et de détresse sociale en Martinique, et par le grand public. Nos services sont également bien identifiés par les populations sans abri, ou errantes.

C'est pour cela, que nous envisageons, pour 2016, d'étendre l'activité du SamuSocial en intensité, et géographiquement sur le nord et le sud de la Martinique. A cette fin, nous sommes engagés dans un travail de sensibilisation des instances compétentes autour des problématiques liées à l'errance. Notre objectif étant de mutualiser l'ensemble des moyens disponibles sur le département afin d'améliorer la prise en charge des personnes marginalisées.

Au-delà de cette montée en charge du SamuSocial, la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Etat pour la période 2016 – 2020, suite aux évaluations internes et externes de nos services médico-sociaux, donne à l'ACISE un cap à tenir, tant pour son positionnement dans le tissu global d'acteurs que dans ses pratiques internes. Nos objectifs sont donc

1. Donner plus encore la parole aux personnes accueillies à travers le CVS (conseil de la vie social, mais aussi à travers des groupes d'expression) en renforçant les actions collectives qui permettent aux personnes accueillies de participer et de s'investir dans la vie du CHRS.
2. Poursuivre la démarche qualité d'amélioration de nos pratiques :
 - Renforcer la formation du personnel (bientraitance, humanisation, ...)
 - Poursuivre les réflexion et actions du COPIL qualité du CHRS
3. Renforcer le partenariat existant avec le corps médical EMRI non seulement en interne (temps de concertation lors des synthèses) mais aussi par la remise en place et la restructuration des maraudes, afin de mieux répondre aux problématiques des personnes rencontrées.
4. Poursuivre et renforcer le partenariat avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation à travers le travail d'évaluation d'orientation, via le logiciel SI SIAO et les Commissions Techniques de Conseil et d'Orientation.
5. Etendre et formaliser les partenariats et renforcer le travail en réseau avec les autres acteurs de la prise en charge médico-socio-éducative des sans abris et sans domiciles fixes.

LE PÔLE INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION « RESSOURCERIE »

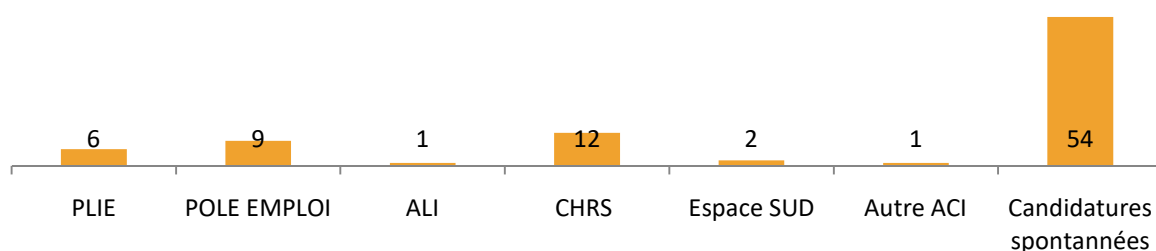
L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

LE PROFIL DU PUBLIC EN INSERTION DANS L'ACI RESSOURCERIE

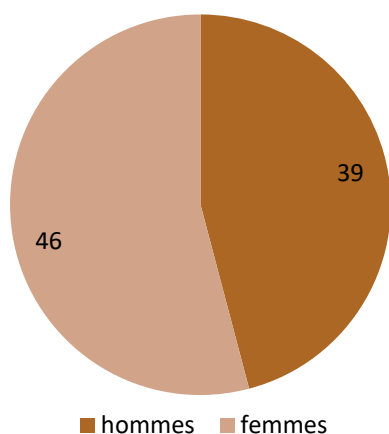
Il est important de noter qu'en 2015 l'ACI « Ressourcerie » a été conventionné pour 38 Equivalent Temps Plein par la DIECCTE car il hébergeait l'activité de Collecte et Tri des Textiles Linges Chaussures (TLC). 19 postes étaient affectés au projet TLC.

L'ACI « Ressourcerie» a recruté 85 salariés en insertion en 2015. La file active au 31/12/2015 est de 64 salariés pour 62.45 ETP.

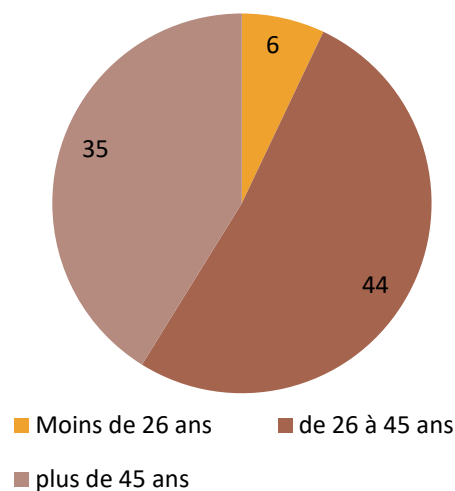
Origine des recrutements par prescripteurs



Répartition Homme - Femme

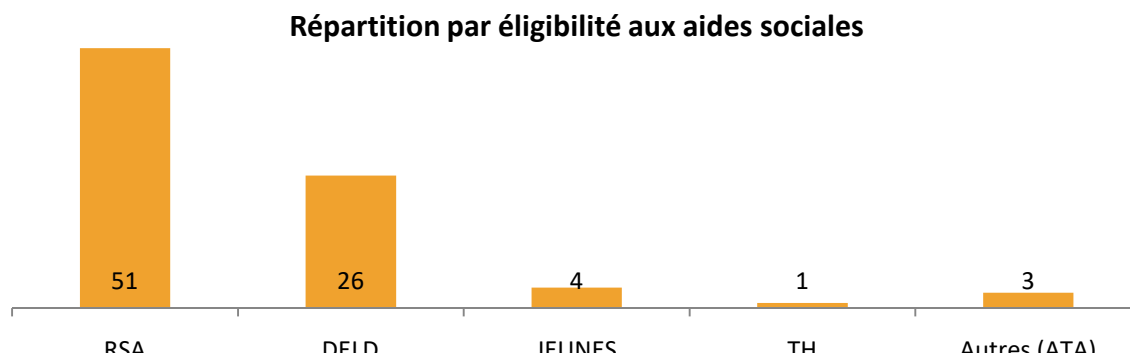


Répartition par tranches d'âge

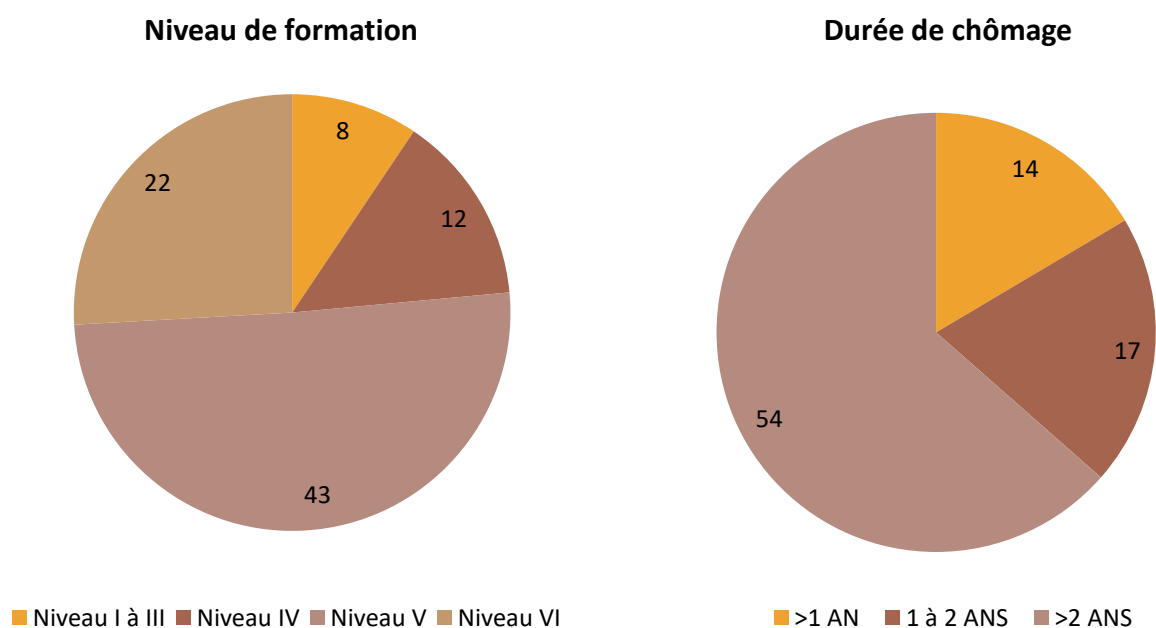


L'ACI « Ressourcerie» emploie une majorité de femmes, ce qui s'explique notamment par l'activité qui est principalement liée au textile. Les postes de manutention et de bricolage

sont plutôt pourvus par des hommes. 50% des salariés sont célibataires, et 25% sont les chef(fe)s de familles mono-parentales. 21 de nos salariés ont un statut SENIOR. Au 31/12/2015, 19 séniors sont en file active.



Nos salariés sont à 63% allocataires du RSA. Seuls 9% des salariés ont une formation de niveau III ou plus. 70% d'entre eux sont usagers des transports en commun, et ceux d'entre eux qui n'ont pas de véhicule font donc face à un important frein à l'emploi en Martinique. 63% des salariés ont plus de 2 ans de chômage avant leur embauche. D'une façon générale notre cellule accompagnement met tout en œuvre pour lever les freins à la mobilité, au logement, à l'accès aux droits sociaux. Des aides alimentaires sont débloquées pour les salariés en grandes difficultés. Des ateliers budget sont mis en place pour ceux ne parvenant à maîtriser leurs ressources. 23 salariés habitent en Zone Urbaine Sensible soit 27% de notre effectif 2015.



LES SORTIES DU DISPOSITIF ACI « RESSOURCERIE »

Total des sorties	21	
Embauche en CDD de plus de 6 mois non aidé ou période d'intérim de plus de 6 mois	4	2 agents de médiation (ACISE) 1 encadrant technique (ACISE) 1 CDD de plus 6 mois
Embauche dans une autre SIAE	1	
Entrée en formation	2	Formation diplômante : CAP petite enfance Formation diplômante AFPA : restauration de meubles
Autre sortie reconnue comme positive	2	2 accompagnements à la retraite
Chômage	11	
Sans nouvelle	1	

Détail des sorties dans l'emploi durable : (CDI, CDD de plus de 6 mois –hors SIAE et contrats aidés-, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique)	4
Dont salariés présents moins d'un an dans la structure	3
Dont salariés présents entre un et deux ans dans la structure	1

Le taux de sorties dynamiques est de 43%,
dont 55% sont des sorties positives de dispositif.

L'ACISE a recruté 3 salariés dont 2 CDD de 3 ans en tant qu'agent de médiation au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social et 1 CDD de 12 mois en tant qu'encadrant technique sur le projet « Textiles, Linges et Chaussures ». En 2014 déjà l'ACISE avait recruté 3 salariés en insertion.

LE TAUX D'ENCADREMENT DU PUBLIC EN INSERTION

- 1 Coordinateur pour les Boutiques
- 1 Coordinatrice pour l'Atelier de Production
- 1 Encadrant Technique, ambassadrice du tri, pour les Textiles, Linges et Chaussures
- 1 Encadrant Technique, tri - conditionnement, pour les Textiles, Linges et Chaussures
- 2 Assistantes Techniques pour les Boutiques
- 1 Accompagnatrice Socio Professionnelle à 70% d'un Equivalent Temps Plein
- 1 Assistante Sociale à 40% d'un Equivalent Temps Plein
- 1 Educateur Spécialisé à 70% d'un Equivalent Temps Plein



Le projet « collecte et tri des Textiles, Linges et Chaussures » de l'ACISE SamuSocial a été déposé auprès des potentiels financeurs en Février 2014. Il est entré en phase opérationnelle dès Mai 2014 avec la location d'un entrepôt de 300 m² dans la ZAC de Rivière Roche à Fort de France, puis à l'occasion d'un premier évènement de collecte au Stade Pierre ALIKER à Dillon en Juillet qui a permis le captage de 120 tonnes de Textiles, Linges et Chaussures. Le lancement des évènements hebdomadaires et l'entrée en vitesse de croisière du volet 1 (collectes évènementielles et sensibilisation) a eu lieu à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, mi novembre 2014. Ce lancement a été précédé de la signature par l'ACISE SamuSocial d'une convention avec Eco TLC, l'éco-organisme de la filière des Textiles, Linges et Chaussures, en tant que « détenteur de points d'apport volontaire ».

Pour son démarrage, conformément aux décisions du Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique, le projet Textiles, Linges et Chaussures de l'ACISE a vu le jour au sein de l'Atelier Chantier d'Insertion « Boutik Foyal ». 8 Equivalent Temps Plein en Insertion ont été affectés au projet TLC pour la fin d'année 2014. En 2015, les effectifs sont montés à 19 Equivalent Temps Plein. Au cours de l'année 2015, l'ACISE organisé 43 évènements de collecte et a collecté 599.1 Tonnes de Textiles Linges et Chaussures. 10% du gisement capté a été trié par les équipes de l'ACISE. Le projet d'implantation des colonnes d'apport de collecte a bien avancé, 80 d'entre elles étant arrivées en Martinique à la fin 2015. L'implantation physique des dispositifs est prévue dès la mi janvier 2016. La première phase de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un centre de tri industriel des Textiles, Linges et chaussures est achevée, les deux suivantes doivent se dérouler au long du premier semestre 2016.

COLLECTES EVENEMENTIELLES & SENSIBILISATION



L'ORGANISATION DES EVENEMENTS

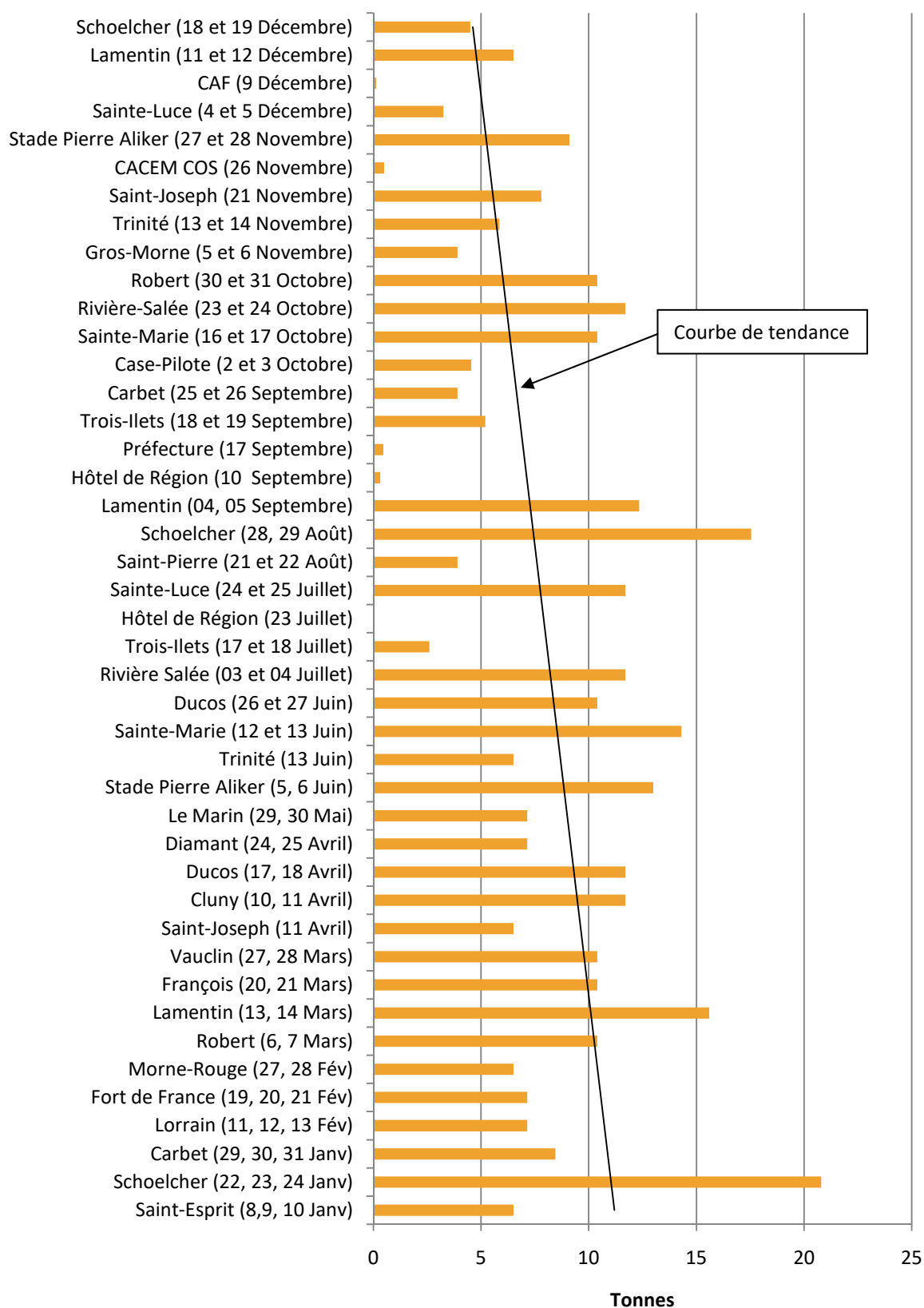
Au cours de l'année 2015, l'ACISE SamuSocial a organisé 43 événements de collecte de Textiles, Linges et Chaussures. Ces événements ont permis de détourner des ordures ménagères 340 tonnes de vêtements, chaussures et linges de maison, soit 0.86 kilo par habitant dans l'année.

L'ACISE s'était engagé auprès des Communautés d'agglomération de Martinique, en sollicitant auprès d'elles des subventions au prorata du nombre d'habitants sur leurs territoires respectifs, à respecter une équité dans la couverture du territoire. Le tableau ci-dessous montre que les écarts entre le nombre d'événements réalisés et les tonnages totaux collectés varient de moins de 3% par rapport à la proportion de population.

Communauté d'agglomération	Population		Evènements			Tonnes			Kg / hab
	Hab	%	Nb	%	écart	Nb	%	écart	
CACEM	168000	43%	17	40%	-3%	134,13	39%	-3%	0,80
CAP NORD	106000	27%	13	30%	3%	96,00	28%	1%	0,91
ESPACE SUD	120000	30%	13	30%	-3%	110,25	32%	2%	0,92
Total	394000		43			340,38			0,86

Le graphique ci après montre la liste des événements réalisés et les tonnages de textiles, linges et chaussures collectés à l'occasion de chacun d'entre eux. On constate que la tendance générale est à la baisse des tonnages au fur et à mesure du temps : de plus de 10 tonnes en début d'année à moins de 5 tonnes en fin de cycle de projet.

Synthèse des tonnages de TLC collectés par évènement en 2015 et tendances



LA SENSIBILISATION

Au volet 1 du projet Textiles, Linges et Chaussures est associée une activité de sensibilisation des citoyens. Plusieurs vecteurs ont été sollicités pour mener à bien cette action. Tout d'abord, les media (télé, radio, presse écrite), invités à couvrir cette actualité par voie de communiqué, se sont fait l'écho des événements avant que l'effet de nouveauté ne s'estompe. Dès lors, le budget sensibilisation a commencé à être consommé sous forme de publicités radiophoniques. Environ 400 spots ont été diffusés au cours de l'année 2015, en alternance sur Martinique 1ère et RCI, pour les audiences couvrant toute la Martinique, et sur Radio Sud lorsque la couverture géographique de cette radio était pertinente. En outre, avant chaque événement, une campagne d'affichage de proximité a été réalisée par le biais de banderoles placées dans des lieux stratégiques (giratoires) et de placements d'impressions A3 chez les commerçants et en Mairies. Parfois des tracts ont été distribués dans les boîtes aux lettres du voisinage immédiat du lieu de collecte. Deux sondages ont permis de mesurer la pertinence des différents moyens d'annonce des événements tels que mise en œuvre par l'ACISE SamuSocial et de rendre compte de l'affluence :

Rivière Salée, vendredi 3/07/15 de 13h à 14h			Sainte-Luce, samedi 25/07/15 de 12h15 à 15h30		
Communiqués RCI	6	18%	RCI	31	36%
Pub Martinique 1ère	7	21%	Martinique 1ère	18	21%
Banderolles Ronds points	9	27%	Radio St Louis	1	1%
Facebook	4	12%	Boîte aux lettres	4	5%
Flyers	2	6%	Flyers	1	1%
Autre (bouche à oreille)	5	15%	Banderolles	12	14%
33 pers. en 1h			Facebook (dont Ville Sainte-Luce)	12	14%
			Belle Martinique	1	1%
			La collectivité	1	1%
			Bouche à oreilles	6	7%
			87 pers. en 3h15		

En parallèle de la communication radiophonique et d'affichage, l'ACISE SamuSocial a utilisé des nouveaux canaux de communication que constituent les réseaux sociaux. Les agendas des collectes ont fait l'objet de publications sponsorisées (publicité) permettant d'élargir l'audience naturelle (les abonnés) des comptes de l'ACISE. Les statistiques fournies par les réseaux sociaux permettent d'affirmer que jusqu'à 40 000 personnes ont reçu l'information. On constate cependant là encore dans la durée un effet d'usure de l'information avec une audience se réduisant au fur et à mesure du temps, pour les mêmes montants payés, les internautes partageant et « aimant » de moins en moins des informations vues et revues. Cette démarche de communication sur les réseaux sociaux a par contre permis de fidéliser une audience réactive sur les comptes des réseaux sociaux. L'analyse des données permet de définir le public le plus sensible à la communication et à l'activité de collecte des Textiles, Linges et Chaussures : à la fin de l'année 2015, 68% des abonnés à la page de l'ACISE sont des femmes âgées de 25 à 55 ans. L'usage des réseaux sociaux a aussi permis la diffusion gratuite ou à moindre coût (selon l'audience recherchée) de matériel de sensibilisation. L'ACISE SamuSocial a ainsi fait pleinement usage des outils fournis par Eco TLC (visuels, vidéos) pour mobiliser les internautes et répandre les bonnes pratiques de tri et des notions sur le fonctionnement de la filière textiles, linges et chaussures.

Sur les sites de collecte, enfin, la présence permanente d'une ambassadrice du tri sur un stand dédié décoré de kakémonos a permis de sensibiliser les usagers des dispositifs ponctuels d'apport volontaire. Il est à noter cependant que l'organisation des collectes en véhicules, la disposition variable des sites, la météo, l'affluence aux heures de pointe, les passages répétés des mêmes personnes lors d'un même évènement ou à l'occasion de plusieurs évènements, n'a pas permis de comptabiliser exactement le nombre de personnes uniques sensibilisées. Pour autant, on peut affirmer qu'à chaque évènement, les 200 flyers A5 d'information sur la filière et sur les points d'apport volontaire de l'ACISE ont systématiquement été distribués dans leur totalité.

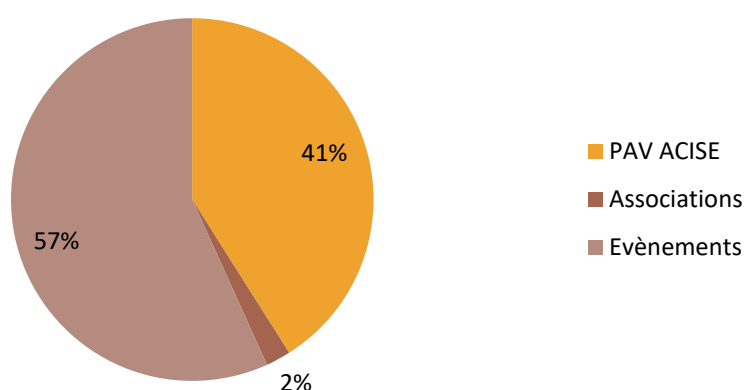
COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

L'intense communication autour des évènements de collecte a porté à la connaissance du grand public le fait que l'ACISE SamuSocial collectait des Textiles d'habillement, Linges de Maison et Chaussures. Les conséquences sur les quantités collectées dans les boutiques solidaires de l'ACISE sont remarquables et laissent à penser que la collecte en colonnes d'apport volontaire est susceptible de rencontrer son public.

LEÇONS APPRISES SUR L'APPORT VOLONTAIRE

La communication qui a entouré les évènements a généré un afflux très important de Textiles d'habillement, Linges de Maison et Chaussures : Sur 599,1 tonnes collectées au cours de l'année 2015, 41% ont été amenées directement dans les points d'apport volontaires permanents que constituent les boutiques solidaires de l'ACISE SamuSocial. Ce chiffre porte l'indicateur de collecte global à 1,52 kg / habitant pour l'année 2015.

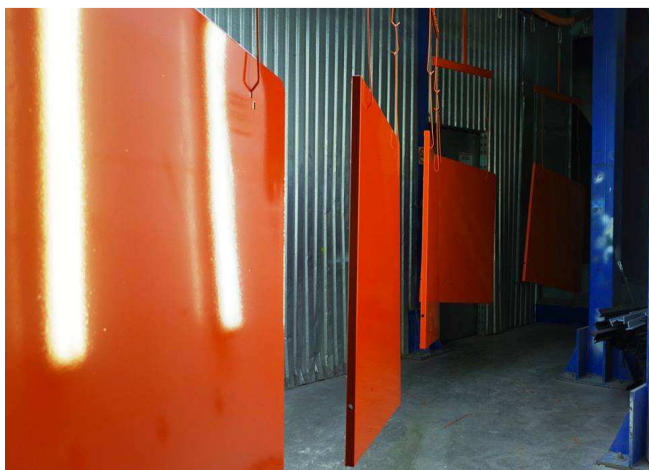
Répartition des tonnages collectés par type de collecte en 2015 (Total 599.1 Tonnes)



Un tel afflux en trois points concentrés sur la Ville Capitale s'explique principalement par la souplesse qu'il offre aux usagers de choisir le moment de leur dépôt de Textiles, Linges et Chaussures usagés, à l'inverse des évènements ponctuels. Cet enseignement quant au service offert au citoyen est de bon augure pour la mise en œuvre du volet 2 du projet TLC de l'ACISE SamuSocial : la collecte en Colonne d'apport volontaire.

TRAVAIL PREPARATOIRE A L'IMPLANTATION DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

Au cours de l'année 2015 l'ACISE SamuSocial a poursuivi et intensifié le travail de présentation du dispositif de colonnes d'apport volontaire de textiles d'habillement, linges de maison et chaussures usagés qu'elle propose aux communes et aux gestionnaires de sites privés. Portant progressivement ses fruits, ce travail de collecte d'accords de principe a permis de débloquer une première tranche de financement auprès de l'ADEME, du Conseil Général et de la Région Martinique. En Mai 2015, le premier Comité de Pilotage du projet TLC de l'ACISE SamuSocial s'est réuni et a, entre autres, acté de la couleur des dispositifs qui seront implantés en Martinique (Rouge orangé RAL 2001). La commande des colonnes même a été passée par l'ACISE SamuSocial en aout auprès du fournisseur allemand présélectionné. Le conteneur maritime amenant les colonnes en pièces détachées a été reçu par l'ACISE à la mi novembre. Le montage et la pose des premières colonnes est prévu au cours de la deuxième quinzaine de Janvier 2016. Au 31 Décembre 2015, 63 accords d'implantation ont été signés.



Chaine de production et peinture des colonnes



Les colonnes conditionnées au départ de Brême

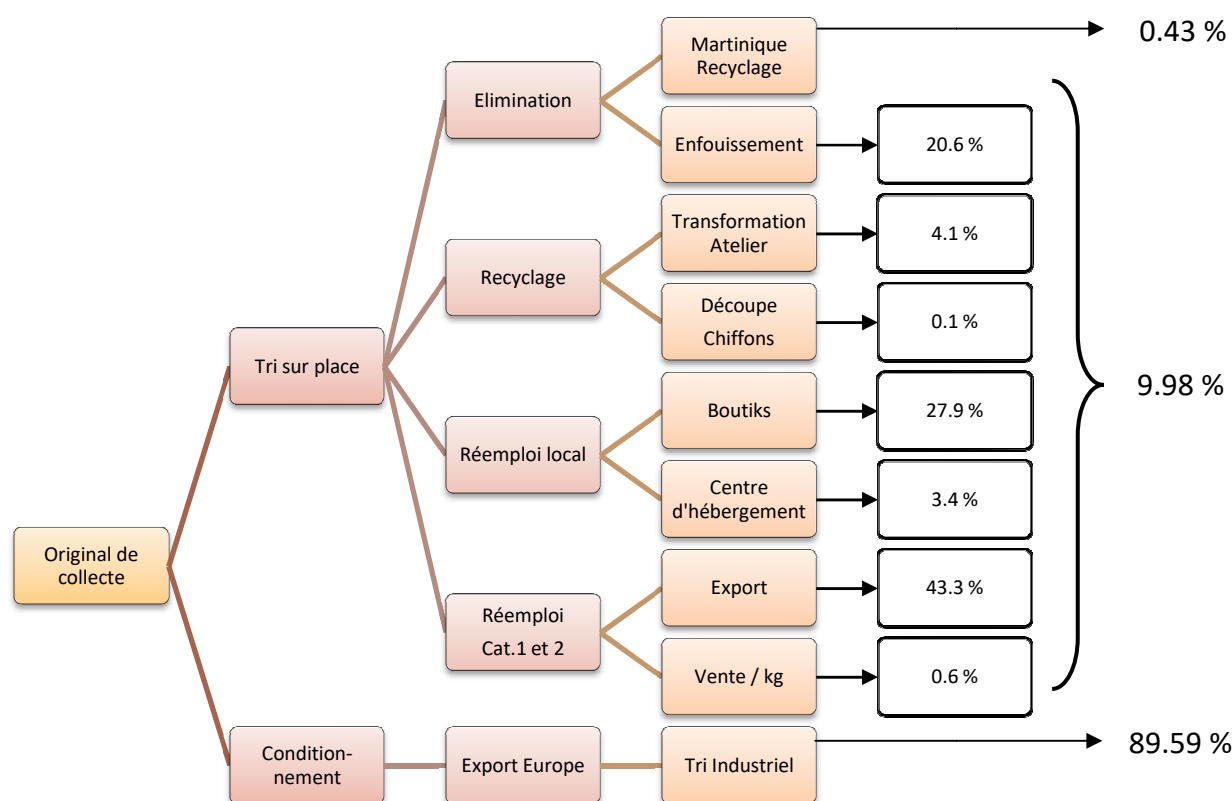
LE TRI DES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES

Le tri des textiles, linges et chaussures constitue le cœur du métier que l'ACISE souhaite développer, comme vecteur de création d'emplois et d'activité économique propice à l'insertion. Si une étude d'opportunité et de faisabilité d'un centre de tri industriel, portée par l'ACISE, est toujours en cours à la fin de l'année 2015, l'activité de tri d'une partie du gisement a déjà débuté.

LES EXUTOIRES DES TONNAGES COLLECTES EN 2015

Le schéma ci-dessous montre le devenir des 599.1 tonnes de Textiles, Linges et Chaussures collectées par l'ACISE SamuSocial en 2015. On y constate que, compte tenu de ses infrastructures (un entrepôt de 300 m² abrite toute l'activité) et des ressources humaines mobilisées (19 Equivalent Temps Plein en Insertion à la fin 2015), seuls 10% du gisement

d'original de collecte a été trié en Martinique. 90% des tonnages collectés ont donc été exportés bruts, sans créer, au-delà de la collecte, d'emploi ni d'activité en Martinique.



Parmi les produits triés, le taux de réemploi local s'élève à 31%, ce qui correspond à la demande des boutiques solidaires et du centre d'hébergement des sans abris de l'ACISE. Cette donnée montre une distorsion avec les résultats de l'étude qualitative du gisement (voir infra – 1%) et les données statistiques compilées par Eco TLC (10% du gisement en crème). Cette distorsion s'explique à la fois par la demande (pour y répondre les agents de tri élargissent les critères d'inclusion dans la catégorie « crème ») et par les différences de perception de la mode entre l'Europe continentale et la Martinique.

Les catégories export et vente au kilo sont constituées de produits qui ont un potentiel de réemploi hors le territoire martiniquais, et trouvent principalement leurs marchés dans des pays en voie de développement. Le cumul des catégories de réemploi local et international est en cohérence avec les résultats de la caractérisation qualitative (voir infra).

Le principal écueil rencontré, du au manque de main d'œuvre dédiée au cours de l'année 2015, est la production de chiffon qui s'est révélée très faible et qui verse mécaniquement dans la catégorie enfouissement, faute d'autre exutoire (pas de possibilité de stockage en massification, coûts de transport élevés).

Cette analyse des résultats de l'activité de tri en 2015 montre les nombreux vecteurs de développement de l'activité possibles, sans attendre les conclusions de l'étude d'opportunité et de faisabilité attendues en Juin 2016 :

- Les volumes triés peuvent être augmentés, en améliorant les processus et en augmentant les ressources humaines dédiées à cette tâche. On pourra ainsi

améliorer la qualité et la quantité des produits classés en « crème » et mécaniquement affiner la définition, la qualité et les quantités de produits destinés à l'export. La question des débouchés de telles catégories export persiste et devra être investiguée.

- La découpe de chiffon peut devenir une activité à part entière et continue. Des marchés locaux existent.
- La quantité de rebus de tri qui arrive à l'enfouissement peut être réduite d'une part par la découpe de chiffon, et d'autre part par l'incinération avec valorisation énergétique. Des discussions sont en cours avec le SMTVD pour obtenir un quota à l'incinérateur malgré sa saturation actuelle.

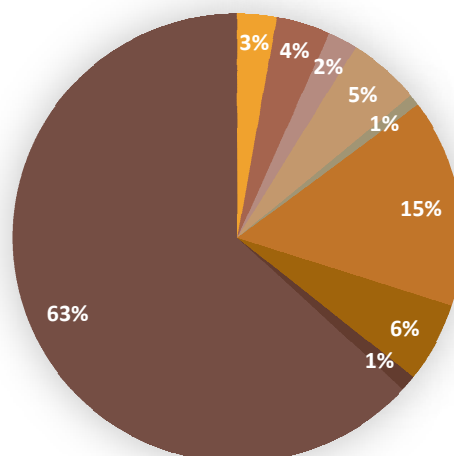
LE LANCEMENT DE L'ETUDE – PHASE 1/3

Le volet 3 du projet initial prévoit qu'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un centre de tri industriel des Textiles, Linges et Chaussures en Martinique soit réalisée. Un cahier des charges a été rédigé conjointement par l'ACISE SamuSocial et l'ADEME, puis, sur cette base, un appel d'offre émis. Le choix du prestataire s'est porté sur le consortium de bureaux d'études RDC Environnement – GIRUS – KPMG, tant pour leur expertise dans chacun des domaines (respectivement la filière Textiles, Linges et Chaussures ; l'ingénierie des infrastructures de gestion des déchets ; les modèles économiques) que pour le rapport qualité – prix de la prestation proposée. Outre cette prestation, l'étude englobe une caractérisation qualitative du gisement réalisée par Provence TLC, le partenaire commercial principal de l'ACISE pour l'export des Textiles, Linges et Chaussures collectés, et un voyage d'étude. L'étude d'opportunité et de faisabilité est scindée en trois phases : la caractérisation du gisement et des exutoires (quantité, qualité, marchés pour les débouchés), les contraintes techniques (surface, process, équipements) et élaboration des modèles économiques (finances, emploi). La première phase a été réalisée en 2015, les deux autres auront lieu au cours du premier semestre 2016.

La caractérisation quantitative du gisement par RDC Environnement a permis d'établir que la Martinique recèle un potentiel de collecte de Textiles, Linges et Chaussures usagés de 1200 Tonnes par an à l'horizon 2019, à la condition que soit développé un maillage de points d'apport volontaire suffisant accompagné d'une intense communication. Cette donnée est à comparer au seuil recommandé par Eco TLC de 1500 Tonnes par an pour bénéficier des aides à l'investissement dans un centre de tri industriel. A ce stade de l'étude, cette question des effets de seuil est en suspens, d'une part car elle pourrait être résolue par le traitement de 300 tonnes en provenance de territoires limitrophes, et d'autre part car les 20% de différence n'ont pas d'incidence sur la conception d'un site de traitement dont l'amplitude horaire de fonctionnement peut être étendue.

Les résultats correspondent aux caractéristiques attendues du gisement Martinique : Deux tiers du gisement ont une valeur en réemploi dit « été », presque aucun vêtement d'hiver n'a été relevé lors de la caractérisation. La faible proportion de vêtements dit « crème » (ayant un potentiel de réemploi local) s'explique à la fois par la pauvreté d'une partie de la population martiniquaise qui n'a pas accès aux vêtements de marque, et par les différences de mode entre la France hexagonale et la Martinique (lorsque l'ACISE tri pour ses propres boutiques, elle trouve jusqu'à 30% de crème dans le gisement).

Caractérisation qualitative du gisement Martinique en grandes familles Eco TLC (sur un échantillon représentatif de 11 tonnes)



- Autres articles non TLC valorisés en réutilisation (ex : jouets, maroquinerie, peluches, livres, bibelots, ustensiles...)
- Autres valorisation matière : Fibres et matières destinées à devenir combustibles solides de récupération
- Catégorie de tri vers l'élimination avec valorisation énergétique
- Chaussures usagées valorisées en réutilisation premier et second choix
- Emballages valorisés en recyclage
- Essuyage non coupé
- Matières pour effilochage
- Textiles et Linge de Maison usagés valorisés en réutilisation premier choix (« crème »)

Le voyage d'étude effectué par les équipes de l'ACISE SamuSocial a permis de collecter de nombreuses et précieuses informations sur les modèles économiques (tous en Entreprises d'insertion ou Ateliers Chantier d'Insertion), les modalités de tri (mécanisé à divers degrés ou sur table, nombre de catégories proportionnel aux volumes traités) et l'organisation générale des activités (avec ou sans boutiques, avec ou sans activité de recyclage).

BILAN ET PERSPECTIVES 2016 DE L'ACTIVITE « TLC »

Le Comité Départemental pour l'Insertion par l'Activité Economique d'Octobre 2015 a acté la création de « Martinique TLC » comme Atelier chantier d'Insertion à part entière. L'entrée en vigueur de la convention aura lieu au 1^{er} Janvier 2016. L'agrément donné par la DIECCTE à l'ACISE SamuSocial pour Martinique TLC porte sur 26 Equivalent Temps Plein en Insertion. Dès la mi Janvier les premières colonnes d'apport volontaire seront implantées sur le territoire. Cette première phase devrait s'achever en Mars 2016, et les réglages du maillage devraient se poursuivre tout au long du premier semestre de l'année. La relève des colonnes devrait solliciter 11 des 26 Equivalent Temps Plein en insertion. Les 15 autres devraient être affectés au tri, à la relecture de la crème, à la sélection des chaussures et à la découpe de chiffons. Le volet faisabilité technique de l'étude (plans, équipements) sera rendu à la fin du premier trimestre 2016, et la phase économique concluant l'étude achevée en Juin. Dès lors, sur cette base et en fonction des résultats de la collecte en colonnes d'apport volontaire, l'ACISE reviendra vers ses financeurs pour poursuivre la mise en place de la filière Textiles, Linges et Chaussures en Martinique, créatrice d'emploi, d'activité économique et vertueuse pour l'environnement.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE DE RESSOURCERIE

Une Ressourcerie est un agent de la réduction des déchets par la collecte et la valorisation des objets à potentiels de réemploi, leur réutilisation et la sensibilisation du grand public. La reconnaissance de l'ACISE par le grand public, par la politique de communication mise en place et les collectes évènementielles de Textiles, Linges et Chaussures, ont engendré une croissance importante des sollicitations de collecte d'encombrants à domicile sur rendez vous et de l'apport volontaire dans les boutiques solidaires.

Les efforts pour répondre à cette demande, tout en assurant la traçabilité des volumes collectés et valorisés, la démarche d'insertion et la vocation sociale de la Ressourcerie de l'ACISE, ainsi que la politique de sensibilisation à la réduction des déchets et au réemploi mise en œuvre, ont permis à la Ressourcerie de l'ACISE d'obtenir l'agrément du Réseau des Ressourceries en Juin 2015.

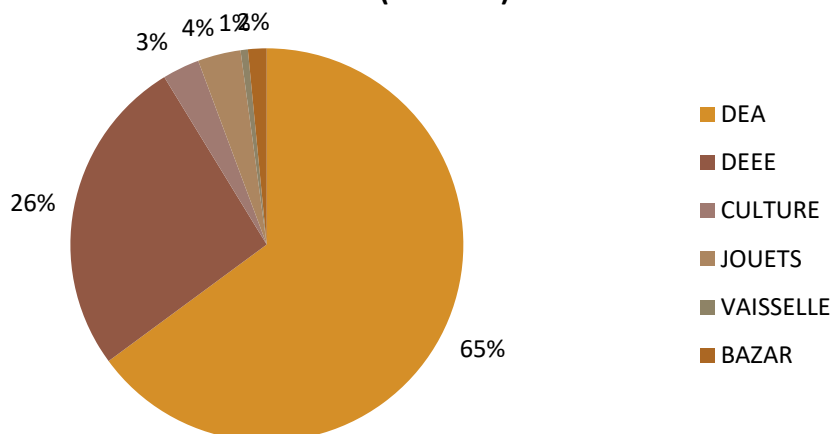


La volonté de l'ACISE de se doter des infrastructures à même d'accueillir une partie des encombrants à potentiel de réemploi en Martinique s'est trouvée concrétisée par la location d'un entrepôt de presque 300 m² à Ducos en Septembre. Cette avancée significative s'est cependant soldée par un retour à la case départ à cause de l'incendie deux mois plus tard de cet entrepôt. L'incendie a généré des pertes de matériel, de factures, de biens collectés et valorisés et de données informatiques.

COLLECTE

Malgré la perte de données informatiques, l'ACISE a suffisamment d'éléments pour affirmer avoir collecté environ 100 Tonnes d'objets à potentiel de réemploi en 2015. Grâce à la méthodologie de caractérisation de ces objets, outil du réseau des Ressourceries,

Répartition par famille des encombrants collectés par la Ressourcerie de l'ACISE en 2015 (hors TLC)



VALORISATION

La vocation de l'entrepôt loué à Ducos était de développer des ateliers de valorisation pour les encombrants à potentiel de réemploi qui nécessitaient des réparations. Ce projet n'a malheureusement pas pu aboutir à cause de l'incendie qui a ravagé le dépôt. Au lieu dit Maison Rouge, les salariés de la Ressourcerie testent le petit équipement électroménager, et assurent dans la mesure du possible de menues réparation. Le mobilier est plus aisément valorisable, ainsi des meubles ont pu retrouver une deuxième vie grâce au travail des salariés. Les volumes valorisés restent cependant aujourd'hui très en deçà de l'opportunité d'emploi et de réduction des déchets que constituent l'activité. Le partenariat établi avec Eco-Système, par l'entreprise de l'association Entreprises et Environnement en Martinique, permet de trouver un exutoire pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), mais la rémunération du massificateur qu'est la Ressourcerie de l'ACISE (20€ / tonne) est insuffisante pour couvrir les couts inhérents à la collecte et au stockage, et cette solution ne correspond pas au mieux environnemental pour une partie du gisement d'objets à potentiel de réemploi. Le partenariat signé avec VALDELIA, éco-organisme du mobilier professionnel, n'a aboutit à aucune collecte. L'ACISE ne peut enfin que déplorer l'absence de l'éco-organisme Eco-Mobilier sur le territoire de la Martinique, tant en terme d'exutoire pour les éléments d'ameublement que pour l'incitation au réemploi prévue aux statuts de cette structure.

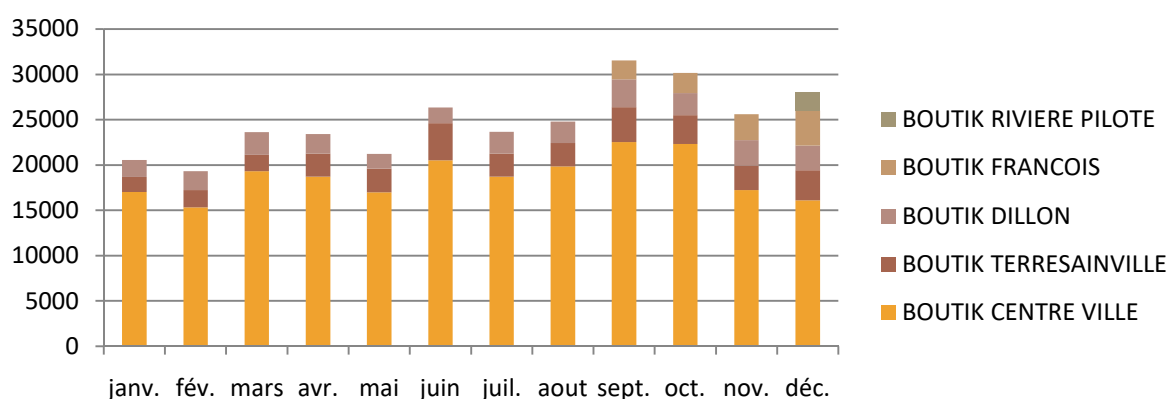
Pour les Textiles et Linges de maison, l'Atelier de production, pilier historique de la Ressourcerie de l'ACISE, perpétue son savoir faire de retouches et réparations, de créations artistiques et sur mesures, et de confection de petites séries. Les volumes de Textiles, Linges et Chaussures impropres au réemploi à même d'être absorbés par cette activité ne sauraient cependant être comparés au produit de la collecte mise en place. C'est en effet 1.16 tonnes qui ont été valorisées en 2015 par l'atelier de production.



REEMPLOI

L'ACISE a ouvert en 2015 deux nouvelles boutiques solidaires dans le territoire Sud de la Martinique, sous l'appellation Sud Boutik Ressourcerie. L'une a ouvert au François en Septembre, et l'autre à Rivière Pilote en Décembre. Au-delà de la réponse aux besoins en biens de consommation courants des familles les plus précaires, la clientèle des boutiques de l'ACISE se diversifie petit à petit, les pratiques de consommation alternative se répandant progressivement dans la population.

Evolution du chiffre d'affaire des boutiques de l'ACISE - 2015



LA SENSIBILISATION A LA REDUCTION DES DECHETS

La sensibilisation est une fonction essentielle d'une Ressourcerie. Au cours de l'année 2015, les collectes événementielles de Textiles, Linges et Chaussures ont absorbé l'essentiel de la couverture médiatique destinée à la collecte des objets à potentiel de réemploi et à la promotion du consommer autrement.

Les équipes de l'ACISE ont cependant eu à intervenir et sensibiliser le grand public dans le cadre des moments suivants :

- 16 au 18 Février : Réalisation de costumes pour le Carnaval
- 23 Février : émission Lyannaj sur KMT
- 7 Avril : présentation des actions au Conseil Municipal de Fort de France
- 30 Mai : Semaine Européenne du Développement Durable à Trinité
- 3 au 5 Juillet : tenue de stand lors de la « Ri-Cha-Cha » au Trois Ilets
- 26 Juillet au 2 Aout : animation couture réemploi dans le cadre du Tour des Yoles
- 26 Novembre : Présentation des activités au Comité des œuvres sociales de la CACEM dans le cadre de la Semaine Européenne Réduction des Déchets
- 30 Novembre : Avant première du Film « Artisans du futur » de Laure Martin Hernandez et Christian Arti.

L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION « FERME LES NUAGES »



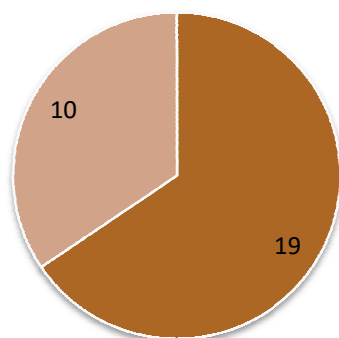
L'Atelier Chantier d'Insertion Agricole de l'ACISE est installé sur un terrain situé sur la route de Balata au lieu dit « les Nuages ». Pendant l'année 2015, l'ACI a poursuivi ses activités de production maraîchère sur le site « Les Nuages », ainsi que sur sa plate-forme pédagogique située au Gros Morne. 2015 fut aussi l'année de nos premières productions animales sur le site « Les Nuages ». En 2015, l'ACI Ferme Les Nuages est conventionné pour 12 ETP.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

LE PROFIL DU PUBLIC EN INSERTION DANS L'ACI FERME LES NUAGES

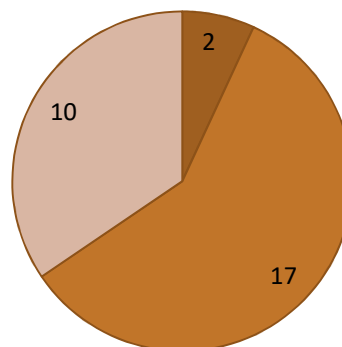
L'ACI FERME LES NUAGES a recruté 29 salariés en insertion en 2015. La file active au 31/12/2015 est de 14 salariés pour 10.23 ETP.

Répartition Hommes / Femmes

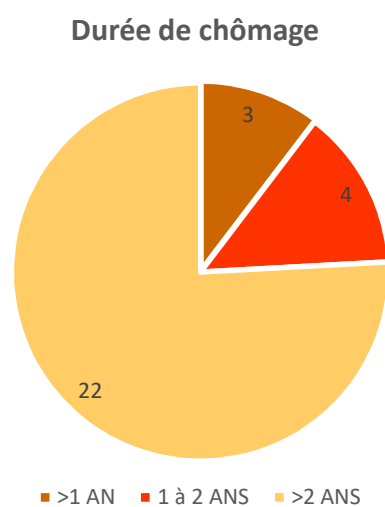
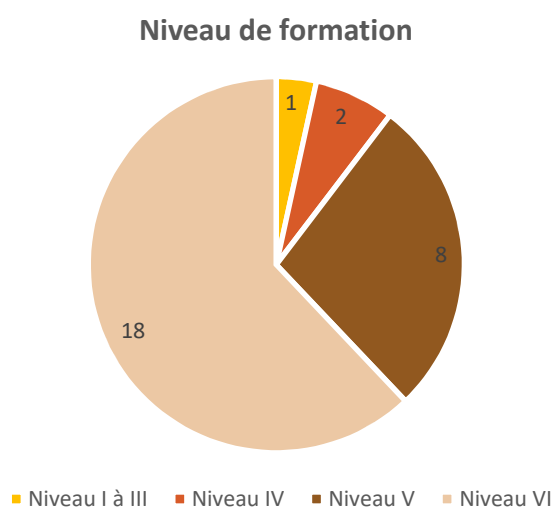
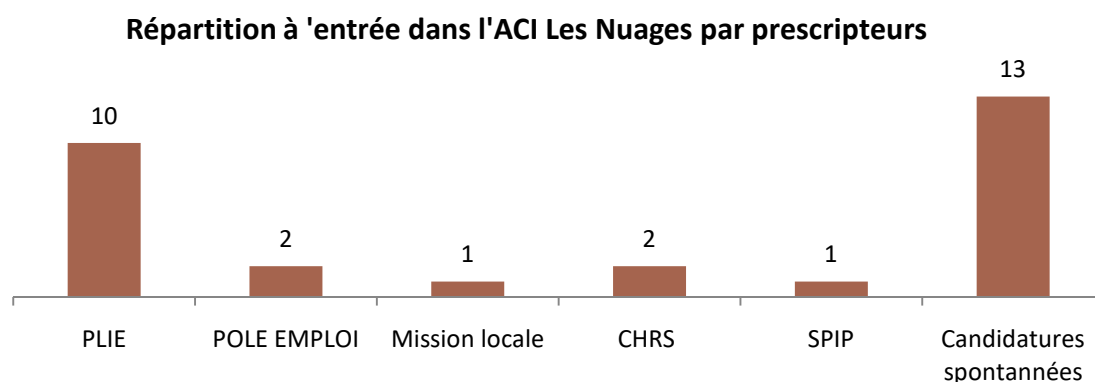
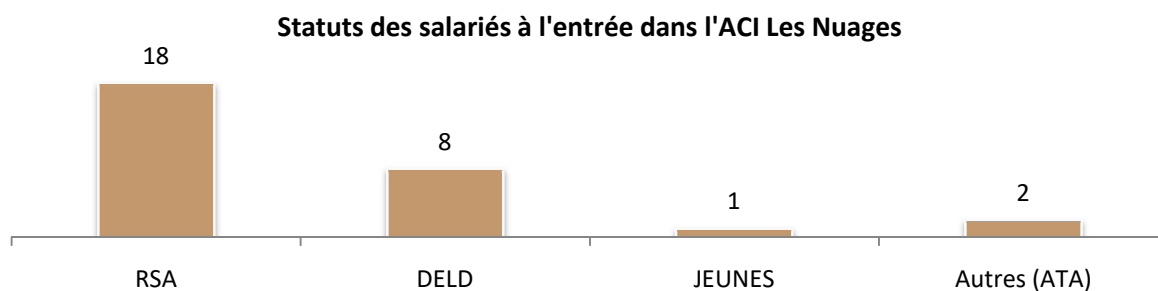


■ hommes ■ femmes

Répartition par tranches d'âge



■ Moins de 26 ans ■ de 26 à 45 ans ■ plus de 45 ans



L'ACI FERME LES NUAGES emploie une majorité d'hommes, ce qui s'explique notamment par le support d'activité. Nos salariés sont à 62% allocataires du RSA. Les salariés ont un niveau bas de formation, niveau V - VI. 70% d'entre eux sont des usagers des transports en commun, et ceux d'entre eux qui n'ont pas de véhicule font donc face à un important frein à l'emploi en Martinique. 76% des salariés ont plus de 2 ans de chômage. D'une façon générale notre cellule accompagnement met tout en œuvre pour lever les freins à la mobilité, au logement, à l'accès aux droits sociaux. Des aides alimentaires sont débloquées pour les salariés en grandes difficultés. Des ateliers budget sont mis en place pour ceux ne parvenant pas à maîtriser leurs ressources. 8 de nos salariés ont un statut SENIOR. Au 31/12/2015 7 sont en file active. 17 d'entre eux sont issus des Zones Urbaines Sensibles.

LES SORTIES DU DISPOSITIF ACI « RESSOURCERIE »

Total des sorties	15	
Embauche en CDI non aidé	1	
Embauche en CDD de plus de 6 mois non aidé ou période d'intérim de plus de 6 mois	1	
Création ou reprise d'entreprise	1	
Embauche en CDD de moins de 6 mois non aidé	1	
Embauche dans une autre SIAE	3	
Autre sortie reconnue comme positive	1	Accès aux soins
Chômage	7	

Typologie des sorties :

Sorties dans l'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois –hors SIAE et contrats aidés-, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique)	2
1. Dont salariés présents moins d'un an dans la structure	1
2. Dont salariés présents entre un et deux ans dans la structure	1

Sorties dans l'emploi de transition (CDD de moins de 6 mois et contrats aidés hors SIAE)	2
1. Dont salariés présents moins d'un an dans la structure	2
2. Dont salariés présents entre un et deux ans dans la structure	

Sorties positives (formation, embauche par une autre SIAE, autres sorties reconnues comme positives)	3
1. Dont salariés présents moins d'un an dans la structure	2
2. Dont salariés présents entre un et deux ans dans la structure	1

Le taux de sorties dynamiques est de 50%
Dont 43% de sorties positives

L'ENCADREMENT DU PUBLIC EN INSERTION

- 1 coordinateur
- 2 encadrants techniques
- 1 accompagnatrice socioprofessionnelle
- 1 assistante sociale



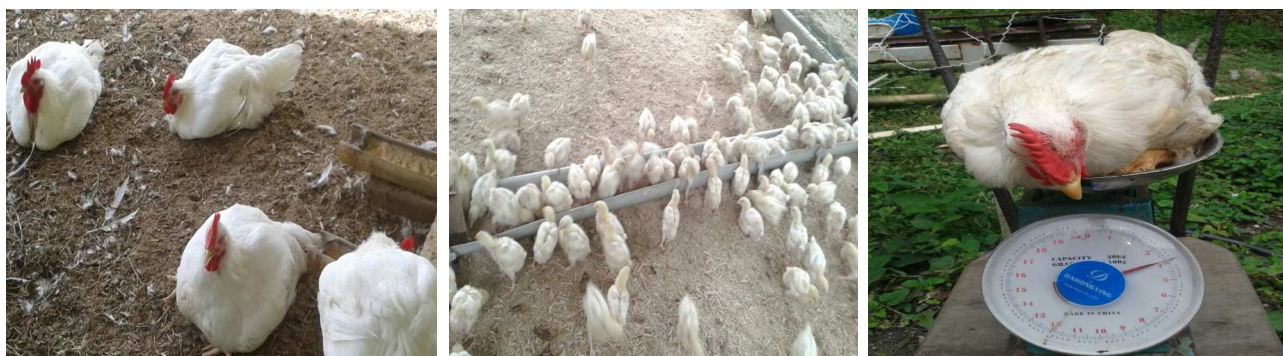
PRODUCTION VEGETALE

Durant l'année 2015 l'ACI a produit et vendu l'équivalent de 205 paniers composés à 10 euros pour un chiffre d'affaire d'environ 2050 euros. Ces paniers étaient composés au gré des productions du moment :

- | | |
|-----------------|-----------------|
| - Laitues | - Persils |
| - Concombres | - Courgettes |
| - Choux pommés | - Piments forts |
| - Choux chinois | - Piments doux |
| - Aubergines | - Gombos |
| - Oignon pays | - Poivrons |



Notre production avicole a été mise en place pour la première fois au mois d'avril. Une bande de 250 coqs fermiers constituait cette première production. 2 bandes de coqs fermiers ont été mené à terme, abattues et vendues durant l'année 2015 pour un chiffre d'affaire de 6 402 euros. Une troisième bande de coqs a été mise en place et mené en partie sur l'année 2015 et pour le reste en 2016.



L'ensemble des salariés présent au second semestre ont bénéficié de différents modules de formation mise en place par l'institution et animés par un formateur du CFPPA de Rivière Pilote. Ces modules de formation avaient pour objectif de les faire acquérir les connaissances de base en désherbage, bouturage, greffage, travail du sol ainsi qu'une initiation à la « permaculture » (*système qui consiste à s'inspirer de l'écologie naturelle et de la tradition*).

En dehors des travaux de production végétale et animale, les salariés en insertion ont eu participé largement à l'abattage des volailles. Après une période d'initiation à l'abattage et à la découpe de volaille assurée par les professionnels de la coopérative partenaire (APVOFERM), les salariés ont par binôme ou trinôme assuré l'abattage des volailles produites à la ferme accompagnés de leur encadrant technique et des salariés de la coopérative. Ils ont donc pu développer d'autres savoirs faire additionnels à faire valoir plus tard si besoin.



L'année 2015 se caractérise par une forte montée en puissance des effectifs et un engagement financier important nécessaire au démarrage de nos projets dans ce secteur d'activité. La plateforme d'accompagnement socio professionnel, soutien indispensable au suivi des salariés en insertion à atteint son rythme de croisière.

Le projet Textiles, Linges et Chaussures a connu un rythme trépidant avec les collectes événementielles, et a démontré son potentiel. L'ouverture de deux boutiques supplémentaires, dans le Sud de la Martinique, a permis à la fois de trouver de nouveaux exutoires pour les biens collectés et de fournir un service à la population, tant pour l'apport volontaire d'encombrants que pour l'achat de biens de consommation courants à prix réduits. L'incendie de l'entrepôt de Ducos a cependant mis un coup d'arrêt momentané à la croissance de l'activité de la Ressourcerie, malgré la reconnaissance de l'amélioration de ses pratiques par l'agrément obtenu auprès du Réseau des Ressourceries.

La Ferme les Nuages a entamé sa diversification d'activité avec l'apparition de l'élevage de volailles sur le terrain de Balata. La plateforme agricole de formation sur le terrain du Gros Morne n'a par contre pas été à la hauteur des espérances placées en elle. Quoi qu'il en soit, l'engagement des équipes encadrantes et des salariés en insertion mérite d'être souligné et félicité.

Les enjeux auxquels nous aurons à répondre en 2016 sont importants :

L'atelier Chantier d'Insertion « Ferme les Nuages » tout d'abord, devra faire la démonstration de sa capacité à trouver un modèle économique pérenne, au risque de perdre son agrément chantier d'insertion.

L'Atelier Chantier d'Insertion Ressourcerie va devoir trouver un local à même de répondre à ses besoins logistiques immédiats pour remplacer la surface perdue à Ducos. Les acquis de l'agrément du Réseau des Ressourceries devront être consolidés pour mener la démarche de progrès vers l'obtention du label. La couverture territoriale de la Martinique par les boutiques solidaires devra se poursuivre, tant pour trouver de nouveaux débouchés aux produits de la collecte que dans un souci d'équité territoriale.

L'agrément d'Atelier Chantier d'Insertion obtenu par le projet de collecte et tri des Textiles, Linges et Chaussures entre en vigueur au premier janvier. L'implantation des bornes de collecte sera le challenge principal du début d'année. L'étude de faisabilité du centre de tri industriel sera un cap significatif pour décider de l'avenir de la filière en Martinique.

A nos financeurs et soutiens en 2015, nous disons Merci !



Dieccte MARTINIQUE

Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Martinique



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

